



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
VALLESPİR

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de Communes
du Vallespir



2020

www.vallespir.com

EDITO



Le Rapport d'Activités est un document obligatoire que doit établir chaque année une intercommunalité. Il permet notamment de présenter les principales activités des services communautaires au cours de l'année civile, sous forme de compte-rendu qui reprend les chiffres clés et les orientations développées durant une année au regard des objectifs attendus par les élus communautaires.



L'année 2020 fut sous le signe du COVID 19 et ce fut également une année cruciale du fait de l'élection des équipes municipales et intercommunales. Le 16 juillet 2020, les conseillers communautaires m'ont fait l'honneur de me désigner Président à la tête d'un territoire riche en potentiels et en attractivité.

Pendant l'année 2020, les 10 Maires du territoire ont poursuivi les actions dans le souci de préserver l'activité économique, d'accompagner la transition numérique, tout en respectant les ressources naturelles et le cadre de vie.

Dès le premier confinement, la nouvelle gouvernance a souhaité apporter des aides financières à destination du tissu économique fortement impacté par le contexte sanitaire sans mettre en sommeil une politique d'investissement ambitieuse afin que le Vallespir devienne une destination reconnue.

A la lecture de ce rapport d'activités, vous constaterez également que l'attractivité rime avec proximité : malgré ce contexte difficile, les services de la communauté ont travaillé au quotidien pour maintenir un service de qualité avec une fermeture administrative limitée au 1er confinement.

Ce rapport d'activités vous présente le bilan de toutes les actions pour l'année 2020 pour l'ensemble des compétences de la Communauté de Communes du Vallespir. J'en profite pour remercier l'ensemble de la gouvernance communautaire et l'ensemble du personnel pour les opérations qui ont été menées.

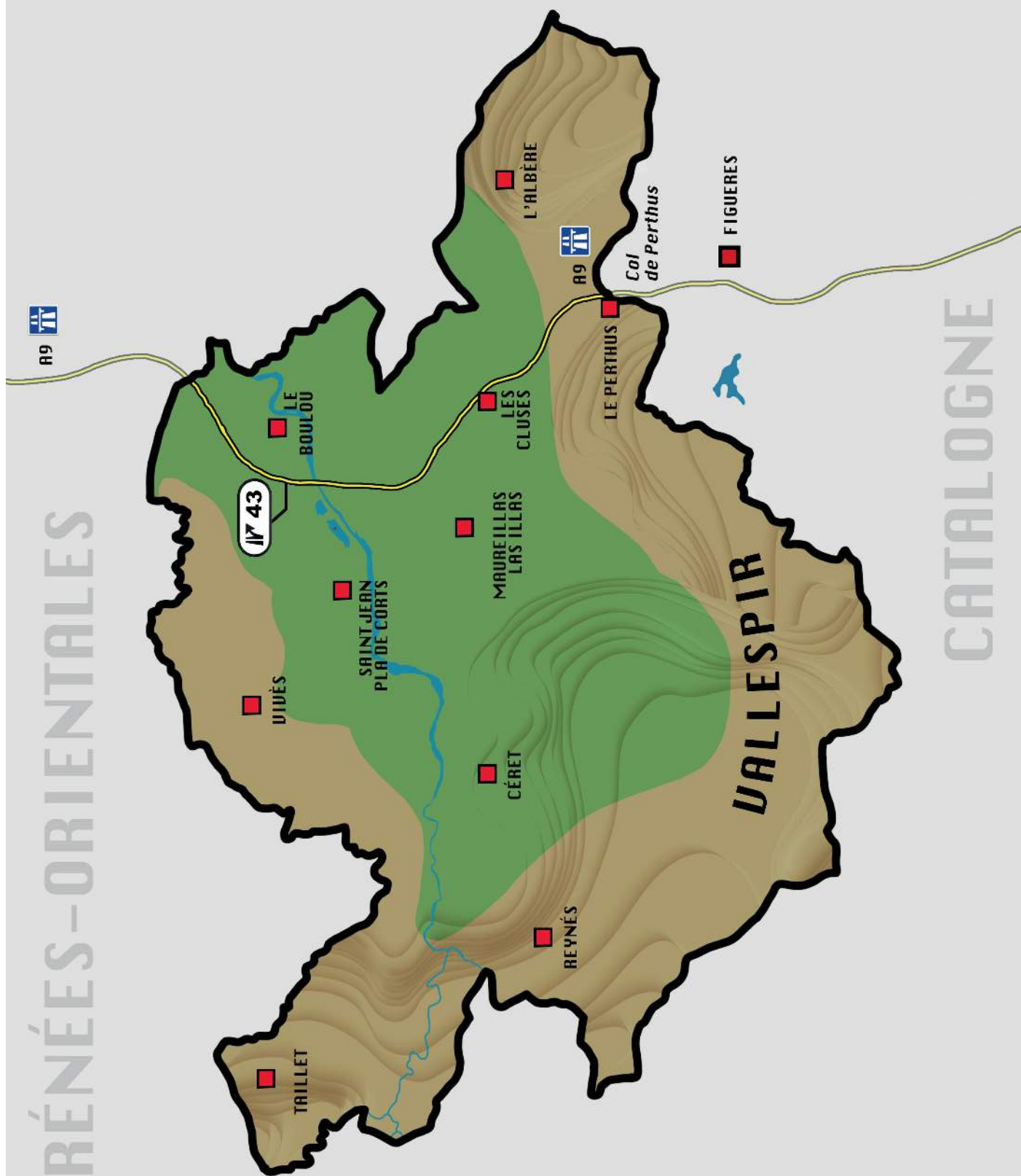
Excellente lecture,

MICHEL COSTE
Président de la Communauté de Communes du Vallespir



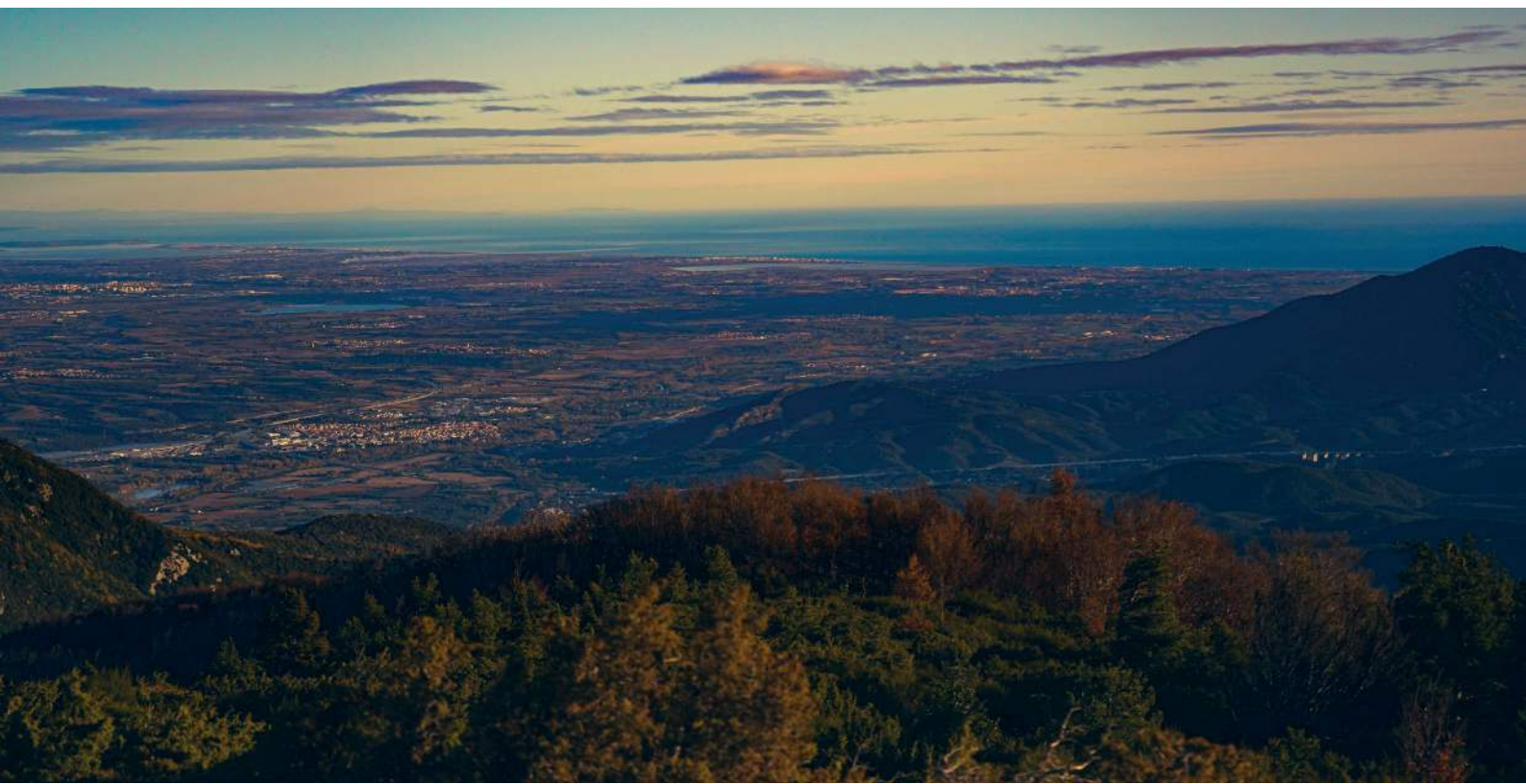
TABLE DES MATIÈRES

● LE TERRITOIRE DU VALLESPIR.....	4
● COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.....	6
● NOS INSTANCES DÉCISIONNELLES.....	8
● ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.....	10
● FINANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.....	16
● DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	20
● ENFANCE JEUNESSE.....	28
● DÉCHETS.....	34
● TOURISME.....	46
● URBANISME & HABITAT.....	52
● DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	62
● VÉLOROUTE VOIE VERTE.....	72
● VOIRIES & TRAVAUX.....	74
● FOURRIÈRE ANIMALE.....	78
● MAISON FRANCE SERVICES.....	80
● COMMUNICATION.....	82
● LES MARCHÉS PUBLICS.....	84





LE TERRITOIRE DU VALLESPIR



L'ensemble du territoire se situe à l'extrême sud du département des Pyrénées-Orientales, dans la vallée du fleuve du Tech. Il est frontalier avec la Catalogne du sud, et en particulier avec la *comarca* catalane de l'*Alt Empordà*, dont il est relié par le principal réseau routier en direction de l'Espagne.

Le territoire est également en liaison avec le Haut-Vallespir, les Albères, les Aspres et la Plaine du Roussillon.

Les 10 communes offrent leurs possibilités d'accueil, de loisirs et de vie : écoles, commerces, thermalisme, plans d'eau aménagés, circuits de randonnées et patrimoine historique remarquable.

EN RÉSUMÉ



10

communes



183,93

km²



20 987

habitants



COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA CONDUITE D' ACTIONS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**

Maillage de voies piétonnes et cyclables entre les communes de la Communauté de Communes du Vallespir.

- Participation au Pays Pyrénées-Méditerranée
- Aménagement rural d'intérêt communautaire

- **ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du code général des collectivités territoriales.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt

communautaires. Sont d'intérêt communautaire les actions suivantes :

- Les actions participant à la redynamisation des commerces et des services en centre-ville et celles encourageant le maintien ou l'installation d'activités commerciales sur l'ensemble du territoire.

- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

- **GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS,**

Dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement

- **AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

- **COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS**

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE**
 - Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).
 - Les logements sociaux du presbytère de Reynes et de La Forge de Reynes.
 - Études pour l'implantation de logements sociaux au sein de la Communauté de Communes du Vallespir.
 - Gestion du système de téléassistance des personnes âgées sur le territoire de la communauté
- **CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE**

Sont d'intérêt communautaire :

 - Les voies reliant directement les zones d'activités aux voies d'accès à l'autoroute, et chemins départementaux (CD).
 - Les voies départementales en traversée d'agglomération et leurs dépendances.
- **ACTIONS SOCIALES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**
 - Actions communautaires en matière de petite enfance et enfance jeunesse locale (à l'exclusion des garderies municipales).
 - Sont d'intérêt communautaire, les actions définies ci-dessous :
 - Fonctionnement des crèches avec un plan d'actions comprenant la rationalisation, l'optimisation et la mutualisation des structures.
 - Création d'un relais assistantes maternelles (RAM) multi-sites.
 - Création d'un poste de coordonnateur petite enfance à mi-temps.
 - Création, gestion, aménagement et entretien de l'ensemble des équipements publics affectés aux accueils de loisirs sans hébergement pour les jeunes (à l'exclusion des garderies municipales).
- **CRÉATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC ET DÉFINITION DES OBLIGATIONS DE SERVICE AU PUBLIC Y AFFÉRENTES**

En application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **FOURRIÈRE ANIMALE**
- **CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS SUIVANTS :**
 - Une piscine couverte intercommunale
 - La création d'une Maison de l'Eau sur LE BOULOU : l'entretien et le fonctionnement sont confiés à la commune
 - La création d'espace muséal : la gestion de cet espace sera assuré par le CIMP (approuvée par délibération du conseil communautaire du 28 mars 2009)
 - La création d'une salle de spectacle sur CÉRET : l'entretien et le fonctionnement seront confiés à la commune.
- **ACTIONS COMMUNAUTAIRES DE SAUVEGARDE ET RENFORCEMENT DE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE**
 - Enseignement instrumental individuel et formation musicale collective (solfège) qui seront délégués contractuellement à l'Association Enseignement musical en Vallespir.
 - Mise en place de manifestations culturelles communautaires organisées par la communauté de communes.
 - Adhésion et participation au Pays d'Art et Histoire transfrontalier des Vallées catalanes du Tech et du Ter.
- **GRAND CYCLE DE L'EAU HORS GEMAPI** (item 12° de l'article L. 211-7 du code de l'environnement, SLGRI, PAPI)
- **INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME**
- **PRESTATION DE SERVICE ET COOPÉRATION LOCALE**



NOS INSTANCES DÉCISIONNELLES



Les conseillers communautaires



14

bureaux



15

conseils
communautaires



172

délibérations
(+ 6.42 %)

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Suite aux élections municipales de 2020, le conseil communautaire se compose de **35 membres et 5 suppléants** répartis comme suit :

Communes	Population	Représentants conseil communautaire
Céret	8 026	12
l'Albère	81	1 + 1 suppléant
Le Boulou	5 570	9
Les Cluses	245	1 + 1 suppléant
Le Perthus	577	1 + 1 suppléant
Maureillas / Las Illas	2 591	4
Reynès	1 348	2
Saint Jean Pla de Corts	2 263	3
Taillet	106	1 + 1 suppléant
Vivès	180	1 + 1 suppléant
Total	20 987	35 + 5 suppléants

Le conseil communautaire est présidé par **M. Michel COSTE**, maire de Céret.

BUREAU

Le bureau se compose de **10 membres** : le Président et 9 Vice-Présidents qui ont été élus par le conseil communautaire conformément aux dispositions de l'article L 5211.10 du CGCG.



9 COMMISSIONS THÉMATIQUES

- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME**
Président M. François Comes, Maire de le Boulou
- **AGRICULTURE ET FORÊT ET LIÈGE**
Président M. Alain Raymond, Maire de Taillet
- **ENFANCE JEUNESSE**
Président M. Jean Vila, Maire de Maureillas/las Illas
- **HABITAT – ACCÈS SERVICES PUBLICS – SANTÉ**
Président M. Thierry Thadee Maire de Le Perthus
- **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**
Président M. Guy Gatounes, Maire de Reynes
- **MOBILITÉ ET TOURISME VERT**
Président M. Marc De Besombes Singla, Maire de l'Albère
- **GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS**
Président M. Robert Garrabé, Maire de St Jean Pla de Corts
- **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET GEMAPI**
Président M. Alexandre Puignau, Maire de Les Cluses
- **Voirie Travaux**
Président M. Jacques Arnaudies, Maire de Vivès.

POUR EN SAVOIR + :
www.vallespir.com



ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



75

agents en équivalent
temps-plein



1 parité

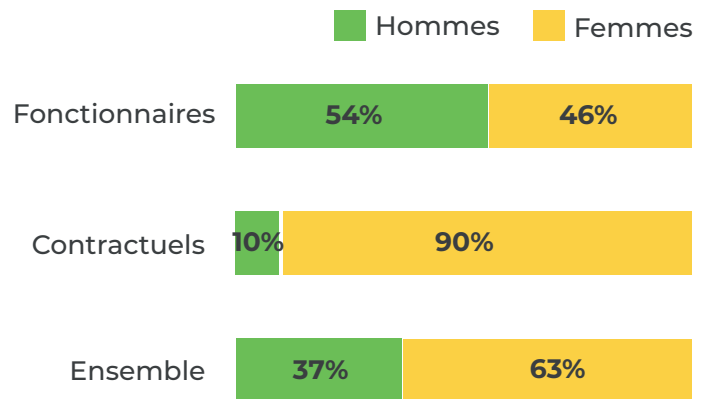
respectée
(54% d'hommes et
46% de femmes
fonctionnaires)

La Communauté de Communes du Vallespir, en matière d'effectif, compte au 31 décembre 2020 :

• 78 AGENTS PERMANENTS dont :
48 titulaires
30 contractuels permanents en CDI/CDD art./ Contrats aidés

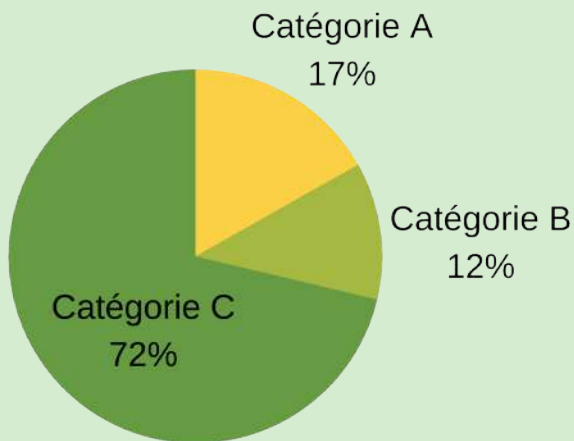
• 31 CONTRACTUELS NON PERMANENTS (saisonniers ou occasionnels)

PAR GENRE ET STATUT



- **75,27 agents en Équivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2020**

PAR CATÉGORIE



POSITIONS PARTICULIÈRES

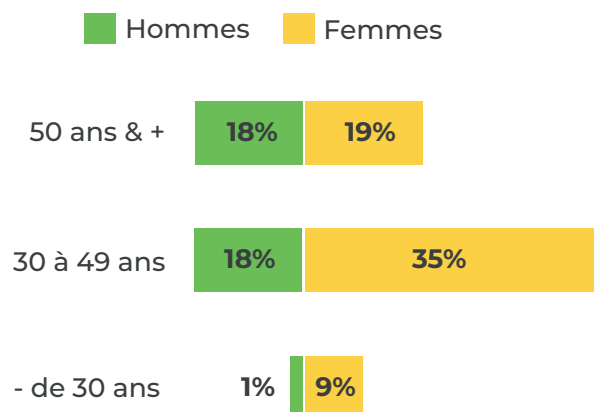
- 2 agents en congés parental
- 2 agents en disponibilité
- 1 agent détaché au sein de la collectivité
- 2 agents détachés dans une autre structure

PYRAMIDE DES ÂGES

- En moyenne, les agents de la collectivité ont 45 ans.

Âge moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	46,88
Contractuels permanents	42
Ensemble des permanents	45
Âge moyen* des agents non permanents	
Contractuels non permanents	42,50

Pyramide des âges des agents sur emploi permanent

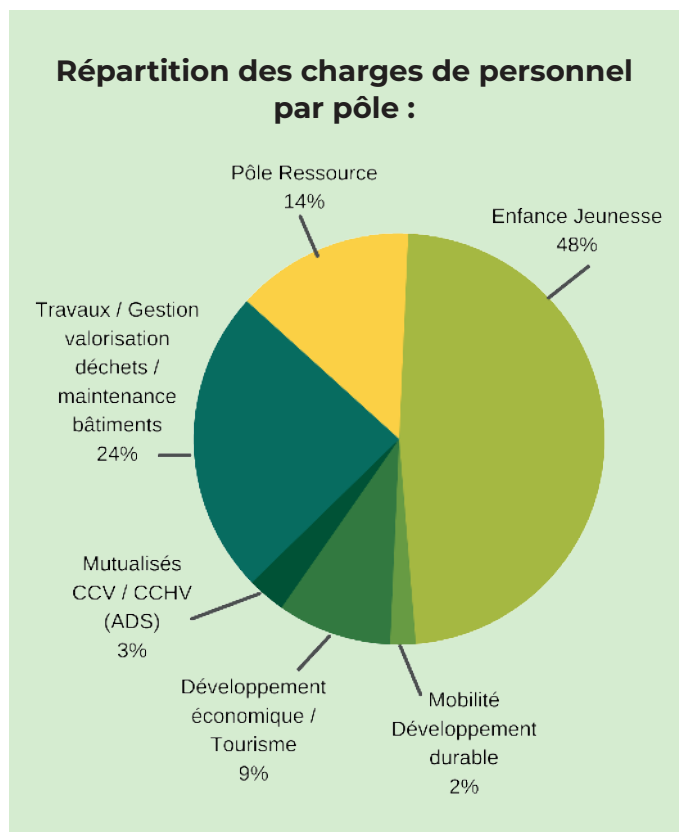


* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

BUDGET & RÉMUNÉRATIONS

Les charges de personnel représentent **26,22%** des dépenses de fonctionnement :

- Budget de fonctionnement : 13 281 363 €
- Charges de personnel : 3 482 114 €



ABSENCES

En moyenne, **19,5 jours** d'absence pour tout motif médical en 2020 par fonctionnaire.

En moyenne, **31,1 jours** d'absence pour tout motif médical en 2020 par agent contractuel permanent.

Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	
Fonctionnaires	9,18%
Contractuels permanents	9,95%
Ensemble agents permanents	9,48%
Contractuels non permanents	0,27%

Les agents ont bénéficié de 32 jours de congés au titre des droits acquis (cycles de travail antérieurs au 1er janvier 2002).

Aucune journée de congés supplémentaires accordée au-delà des congés légaux (exemple : journée du maire).

46,8% des agents permanents ont eu au moins un jour de carence prélevé.

La collectivité adhère à un contrat d'assurance groupe pour la gestion du risque maladie.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

5 accidents du travail déclarés au total en 2020.

4,6 accidents du travail pour 100 agents.

En moyenne, 67 jours d'absence consécutifs par accident du travail.

PRÉVENTION & RISQUES PROFESSIONNELS

- **Assistants de prévention** : 2 assistants désignés.
- **Formation** : Aucune formation liée à la prévention n'a été suivie.

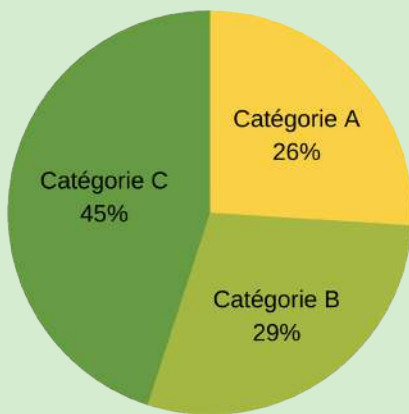
FORMATION

En 2020, 33,3% des agents permanents ont suivi une formation d’au moins un jour.

82 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2020.

Nombre moyen de jours de formation par agent permanent : 1,1 jour.

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique :



ACTION SOCIALE & PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

La collectivité participe aux contrats de prévoyance.

Montants annuels Prévoyance	
Montant global des participations	13 472 €
Montant moyen par bénéficiaire	281 €

RELATIONS SOCIALES

- **Jours de grève** : 8 jours de grève recensés.
- **Comité Technique Local** : 3 réunions dans la collectivité, 3 réunions du CHSCT



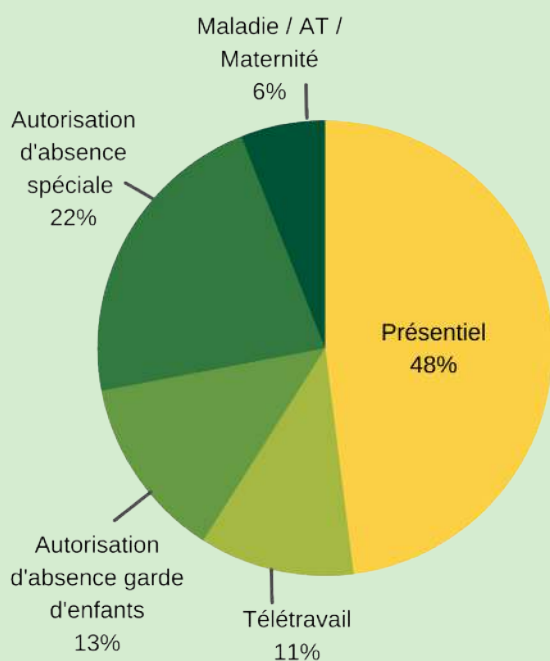
CRISE SANITAIRE : PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Services maintenus pendant le confinement :

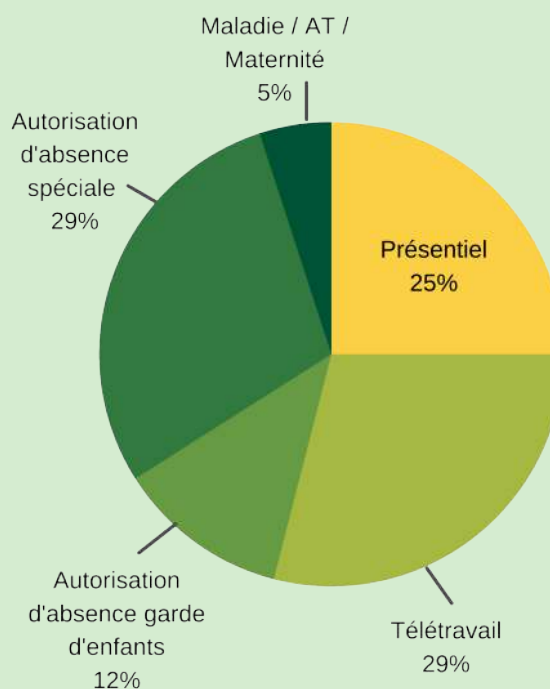
- Pôle Collecte
- Pôle Enfance Jeunesse : Crèches (accueil des enfants des personnels soignants dès le 06/04/2020) et Périscolaire (accueil des enfants École Chagall).

RÉCAPITULATIF DES SITUATIONS ADMINISTRATIVES PENDANT LA PÉRIODE

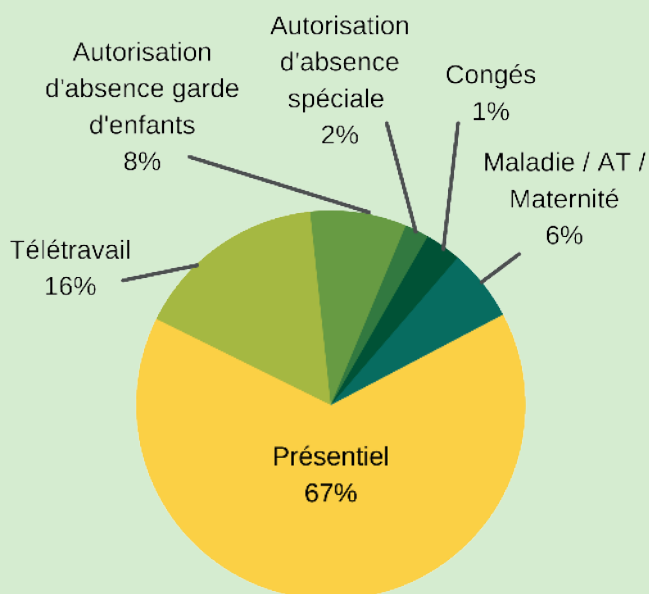
**Phase 1 / Confinement
Semaine 1 (16/03 au 20/03)**



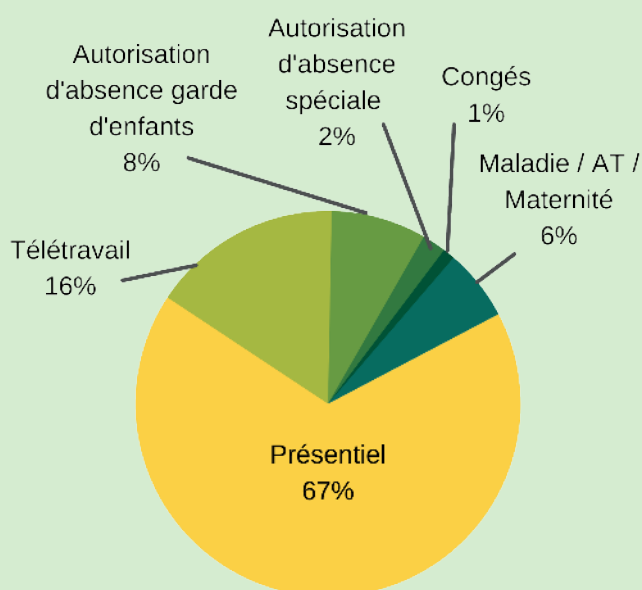
**Phase 1 / Confinement
Semaine 3 (11/05 au 15/05)**



**Phase 2 / Plan de Reprise d'Activité
Semaine 3 (25/05 au 29/05)**



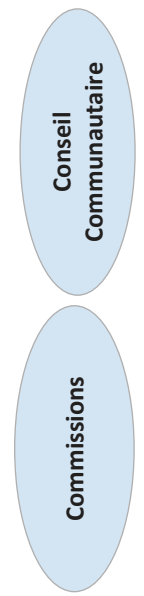
**Phase 2 / Plan de Reprise d'Activité
Semaine 1 (11/05 au 15/05)**



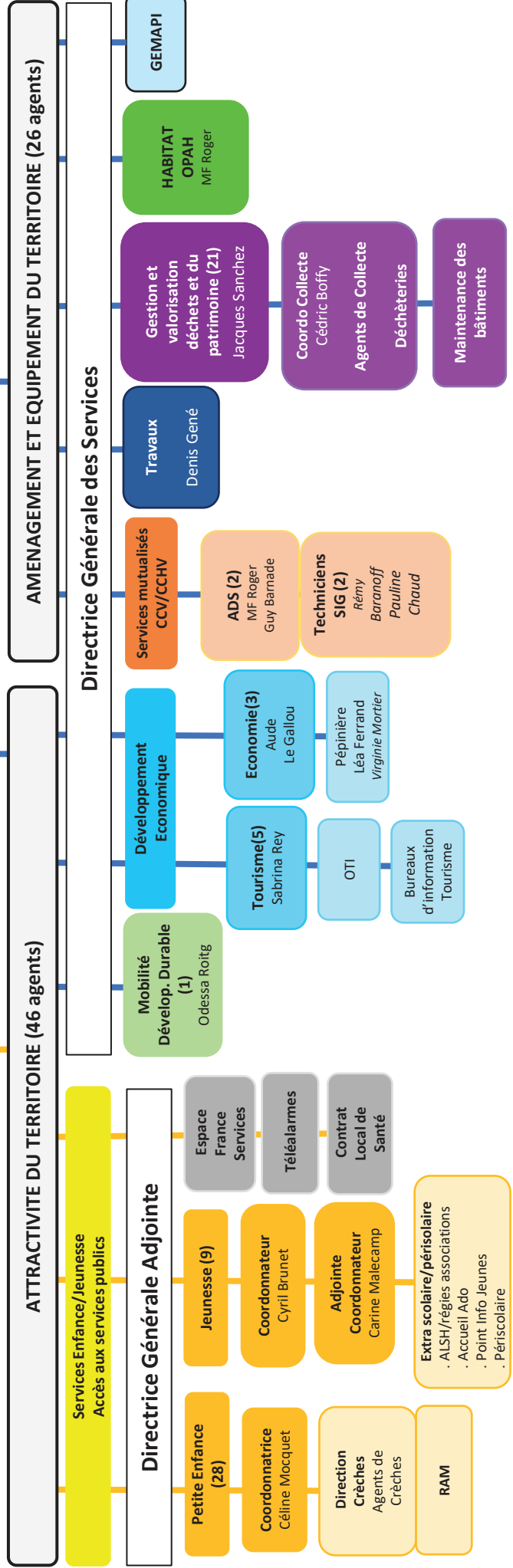
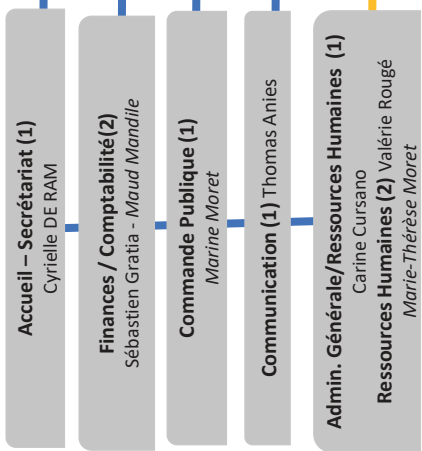


Organigramme des Services de la CCV

Gouvernance



Pôle Ressource





FINANCES

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Le budget de la Communauté de Communes se compose d'**UN BUDGET GÉNÉRAL** et de **5 BUDGETS ANNEXES**.

Pour chaque budget on distingue les opérations du budget de fonctionnement (opérations courantes visant au bon fonctionnement de la collectivité : ressources humaines, informatique...) et celles d'investissement.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



16,62 M€

de recettes de
fonctionnement



14,29 M€

de dépenses de
fonctionnement



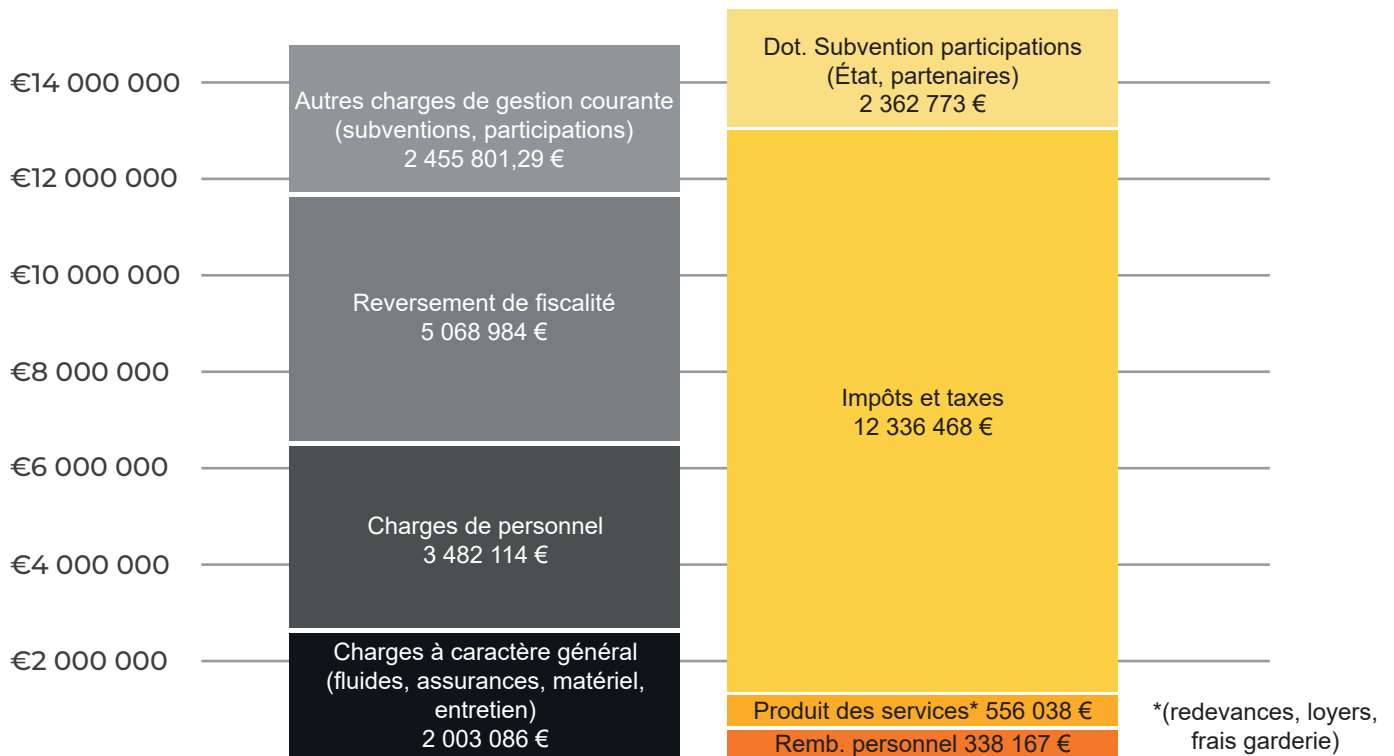
+ 2 328 K€

d'excédent à reporter

BUDGET PRINCIPAL

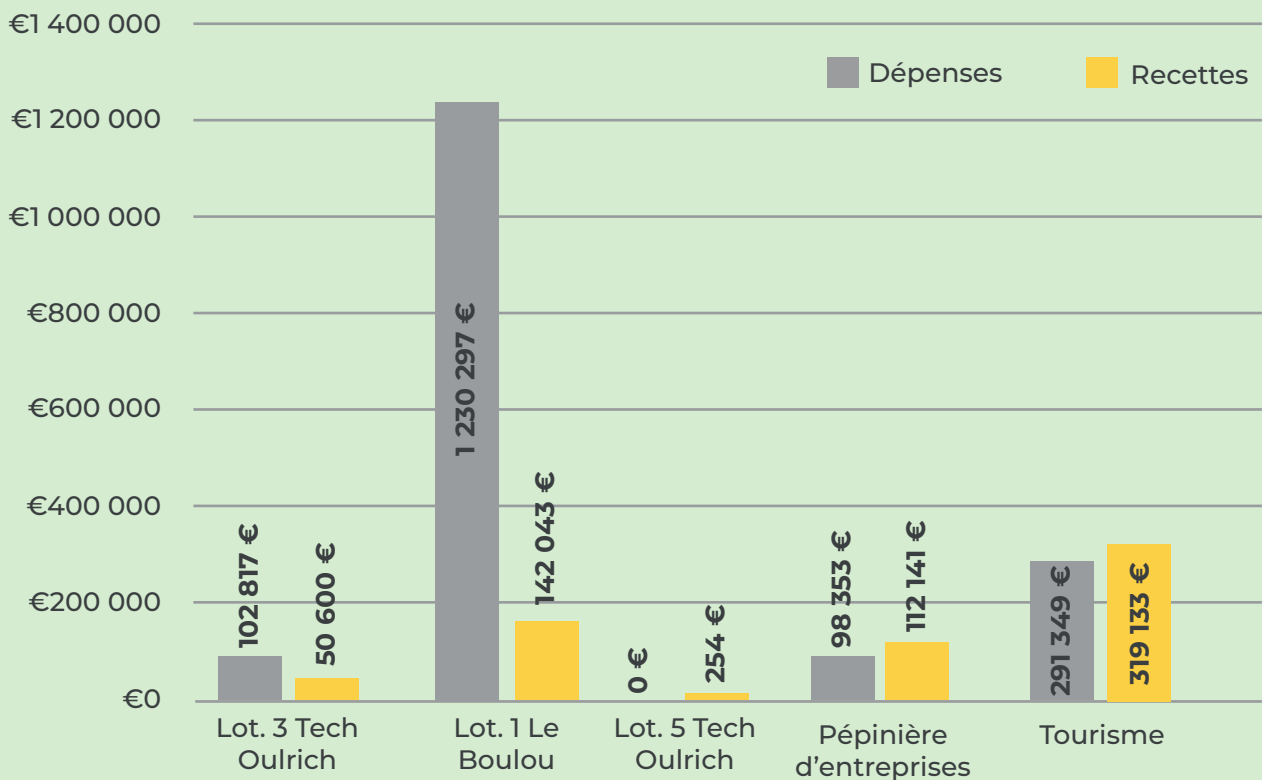
DÉPENSES = 13 009 985, 29 €

RECETTES = 15 593 446 €



- 2020 -

BUDGETS ANNEXES



FINANCES

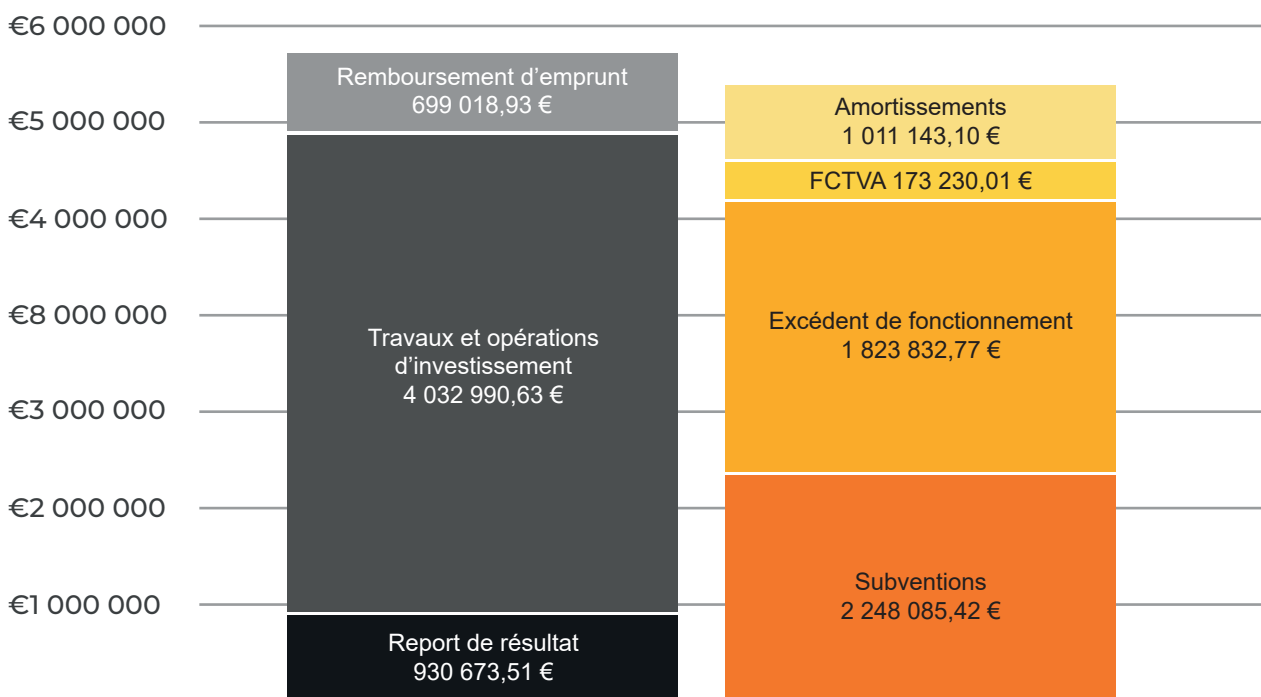
BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les opérations du budget d'investissement entraînent la modification de la valeur du patrimoine de la collectivité : travaux, construction de bâtiments et du remboursement des emprunts.

BUDGET PRINCIPAL

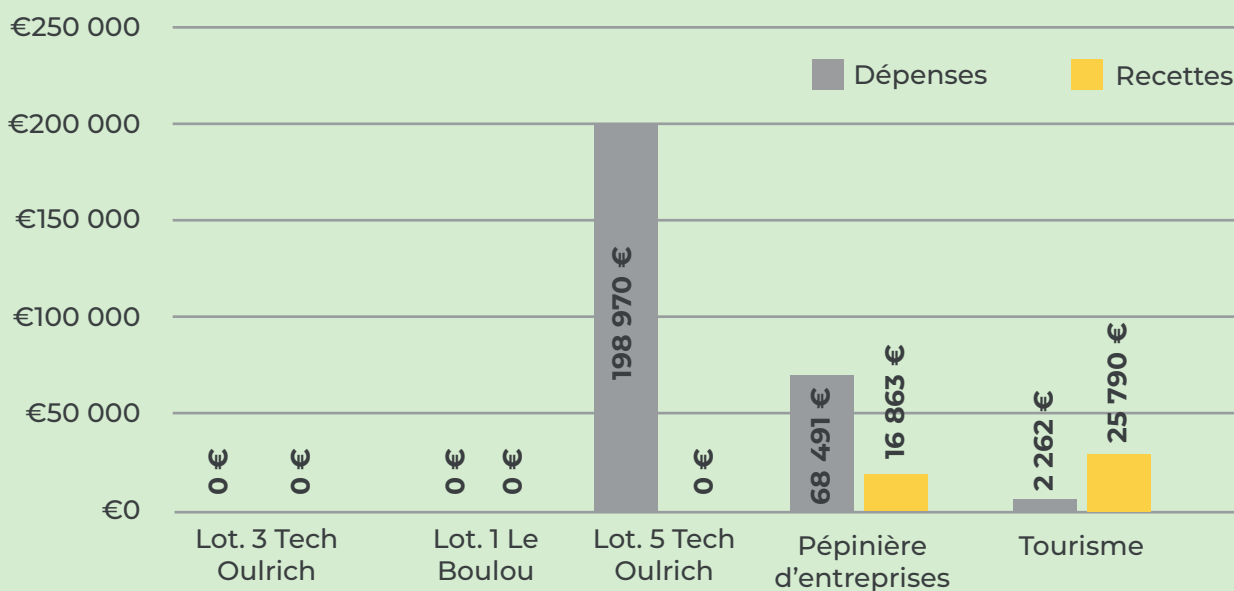
DÉPENSES = 5 662 683 €

RECETTES = 5 257 269 €



- 2020 -

BUDGETS ANNEXES



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Nom	Mt Mandaté (Budg)
EMV Vallespir (Musique en Vallespir)	45 000,00
Association Vivexpo	1 500,00
EMV Vallespir	45 000,00
IML Institut Med du Liège	10 000,00
Conseil Départemental d'Accès aux Droits	1 500,00
ADELFA	1 100,00
Souvenir Français	500,00
CIMP	65 000,00
MJC Maison des Jeunes et de la Culture	60 000,00
ASCP Association Sportive et Culturelle Le Perthus	7 500,00
Centre de Loisirs associatif Céret	50 000,00
ASCP Association Sportive et Culturelle Le Perthus	7 500,00
MJC Maison des Jeunes et de la Culture	30 000,00
Centre de Loisirs associatif Céret	20 000,00





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



9 M€

injectés dans
l'économie locale
sur la période
2013-2020



4

nouveaux créateurs
dans la pépinière
d'entreprises Vall-Up



390 000€

d'aides directes aux
entreprises du Vallespir

UNE ACTION COMPLÈTE

Le développement économique, compétence de La Communauté de communes, est encadré par la **Stratégie 2013-2020**, dans laquelle figure les axes d'intervention et les actions en découlant. L'année 2020 a été l'occasion de réaliser un **bilan de la stratégie et des actions engagées** :

BILAN 2020 DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VALLESPIR 2013 - 2020

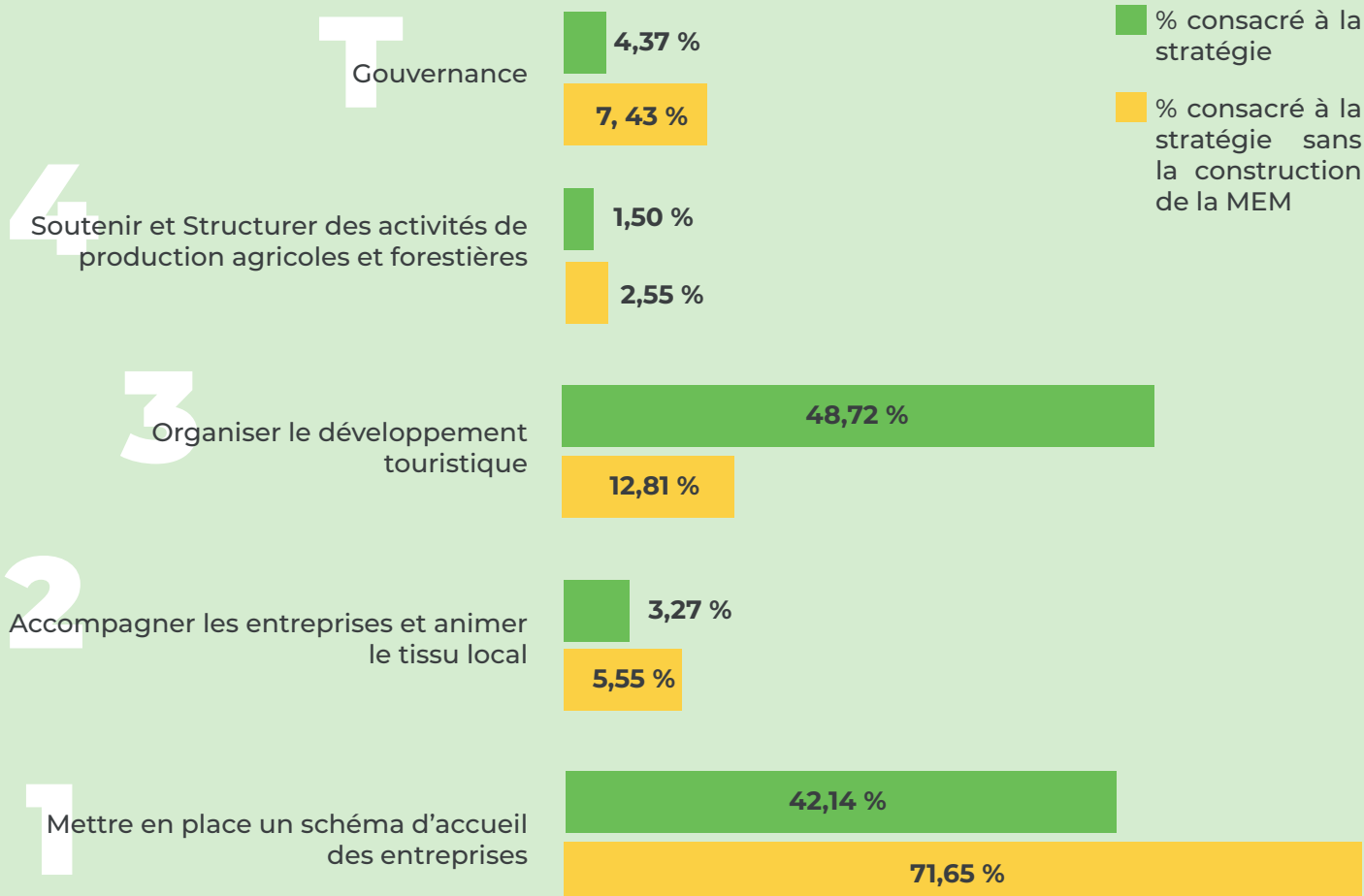


DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Au bilan, ce sont plus de **9 millions d'euros** qui ont été injectés dans l'économie locale, à travers les 5 axes d'actions de la stratégie :

Stratégie de développement économique de la communauté de communes du Vallespir 2013-2020							
Axe	Intitulé axe	Montant HT €	Autofinancement CC Vallespir	% Autofinancement	Financements obtenus	% Financements	% Consacré à la stratégie
1	Mettre en place un schéma d'accueil des entreprises	3 906 667,57 €	1 627 183,90 €	41,65 %	2 279 483,67 €	58,35 %	42,14 %
2	Accompagner les entreprises et animer le tissu local	302 845 €	267 133,00 €	88,21 %	35 712,00 €	11,79 %	3,27 %
3	Organiser le développement touristique	4 515 981,27 €	3 897 576,08 €	86,31 %	618 405,19 €	13,69 %	48,72 %
4	Soutenir et structurer des activités de production agricoles et forestières	138 935,70 €	80 200,72 €	57,73 %	58 734,98 €	42,27 %	1,50 %
T	Gouvernance	405 374,39 €	405 374,39 €	100 %	0 €	0 €	4,37 %
Total		9 269 803,93 €	6 277 468,09 €	67,72 %	2 992 335,84 €	32,28 %	

BILAN DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

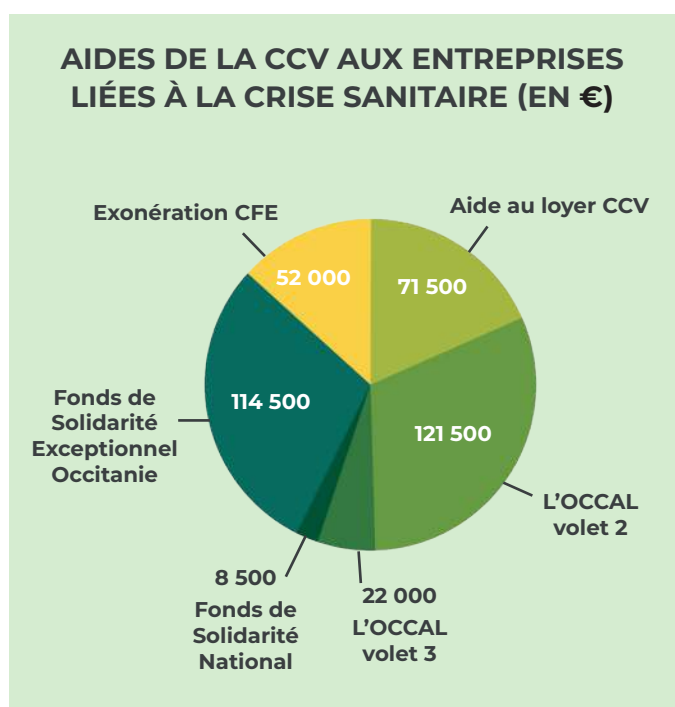


SOUTIEN AUX ENTREPRISES

AIDES FINANCIÈRES AUX ENTREPRISES ET AUX ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES

• AIDES D'URGENCE CRISE COVID-19 AUX ENTREPRISES

En matière d'aides aux entreprises, l'année 2020 a été marquée par la mise en place **d'aides directes d'urgence** pour faire face à la crise de la Covid-19. En temps ordinaire, les aides directes ne relèvent pas des EPCI. Toutefois, dans ce contexte économique d'extrême fragilité, l'État a donné la possibilité aux communautés de communes de mettre en place certaines aides. C'est ainsi que depuis le début de la crise sanitaire, les élus communautaires ont souhaité voter leur mise en place pour répondre à l'urgence économique.



Plusieurs dispositifs ont permis aux entreprises de passer le cap de la crise, notamment **l'aide au loyer locatif des entreprises**, que seules quelques intercommunalités ont choisi de mettre en œuvre. La CCV a été la seule à en faire bénéficier aux entreprises.

Dans le Vallespir, la question du paiement du loyer est apparue comme un enjeu crucial pour la survie des entreprises. Ceci a été confirmé par le nombre important d'entreprises ayant sollicité l'aide : **158 demandes d'aide** au paiement d'un mois de loyer,



pour **40 entreprises**. Cette aide a mobilisé un budget de **71 500 €**.

La **Région Occitanie** a également créé un dispositif élargi d'aides aux entreprises : **L'OCCAL**, auquel la CCV s'y est adossée.

- Soutien à l'investissement pour la mise en œuvre des mesures sanitaires et pour accompagner la relance : une **trentaine d'entreprises** pour un montant total de **240 000 €**, dont **120 000 €** pris en charge par la **CCV**.
- Aide au paiement du loyer, pour un montant total de **44 000 €**, dont **22 000 €** financés par la **CCV (60 entreprises)**.

Pour rappel, la Communauté de communes avait injecté en 2020 **8 500 €** pour abonder le **Fonds de Solidarité National**, **114 500 €** pour le **Fonds de Solidarité Exceptionnel Occitanie** et s'est privée d'une recette de **52 000 €** par exonération de CFE.

Au total, ce sont **390 000 €** d'aides directes aux entreprises du Vallespir qui ont été dédiés depuis mars 2020 aux dispositifs d'urgence pour surmonter la crise et à la relance économique.





COMMERCIALISATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La Communauté de Communes possède du foncier à vocation économique dans les **zones d'activités de Céret et du Boulou**. Il s'agit de parcelles qui sont commercialisées auprès d'entreprises. Ces terrains sont situés dans le parc d'activité économique « d'En Cavallés » au Boulou et sur le lotissement « Tech Oulrich III » à Céret.



● AIDE LEADER/CCV

Le programme Leader Pyrénées-Méditerranée, élaboré par le **Pays Pyrénées-Méditerranée (PPM)** prévoit **l'aide directe à la création et au développement d'entreprises** selon une grille de critères de sélection.

L'aide européenne n'est mobilisable que si le créateur ou le chef d'entreprises peut justifier avoir obtenu une « contrepartie nationale publique » (c'est-à-dire une subvention du Département, de la Région, de l'État ou d'une collectivité locale...).



En 2020, **2 entreprises** du territoire ont bénéficié de la subvention du programme européen LEADER, mis en œuvre par le PPM, dont l'objectif est de dynamiser notre économie locale. Avec un cofinancement apporté par la Communauté de Communes, le montant total des aides octroyées par la CCV au cours de cette dernière année au titre du cofinancement LEADER est de **8 720€**.

En début d'année 2020, il restait **19 parcelles à la vente au Boulou**. Pendant l'année, **3 ventes** sont intervenues. Il reste donc **16 parcelles à la vente**, dont **8 sont réservées**. A noter qu'en 2020 **une parcelle a été divisée en 2** pour être adossées chacune à une autre parcelle et constituer 2 grandes parcelles au lieu de 3 petites parcelles (AD117, 118 et 119).

Il restait également début 2020, **2 parcelles à la vente à Céret**, dans le lotissement Tech Oulrich III. **L'une d'elle a été vendue**, tandis que **la dernière parcelle disponible a été divisée en 3 lots** (lots 14A, B et C), afin de répondre à la demande des entreprises candidates, en recherche de superficies plus petites. Sur ces 3 lots, **2 sont réservées**. Rue du Roc de France, la Communauté de communes commercialise un petit lotissement de 4 lots, rétrocédés par la commune dans les conditions de la vente à termes. **Deux lots** ont été vendus en 2019 et les **deux derniers lots sont réservés**.

PROJETS STRUCTURANTS

QUEL POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE POUR LA PLATEFORME FERROVIAIRE DU BOULOU ?

L'étude visant à préciser et conforter le potentiel de développement de la plateforme du Boulou a été attribuée au **bureau d'étude Samarcande**, dont la mission a démarré en 2021. Les travaux de diagnostic sont en cours, avec une finalisation des conclusions sur les orientations de développement de la plateforme prévue pour la fin de l'année 2021.

REQUALIFICATION ET EXTENSION DU PAE TECH OULRICH À CÉRET

L'étude attribuée au **groupement Urban Project et Terre d'avance** est initiée depuis le printemps 2020. Plusieurs séquences de concertation ont permis de recueillir les besoins et avis des entreprises du parc et des partenaires institutionnels sur les différentes propositions de requalification et d'extension. Les travaux ont été finalisés en 2021.

LE FUTUR TIERS-LIEU DE REYNÈS

Après l'**étude de faisabilité** qui a permis de définir les activités à développer au sein du tiers-lieu et sa localisation sur la commune de Reynès, l'année 2020 a été dédiée à l'**étude de maîtrise d'œuvre** confiée à l'**architecte Jacques SERRA**. Les plans esquissent confortent la capacité du bâtiment à accueillir les activités envisagées. Des études techniques complémentaires sont à suivre pour valider la faisabilité architecturale et la résistance structurelle du projet de réhabilitation. Les conclusions de ces investigations conditionneront la poursuite du projet.



VALL-UP

ACCOMPAGNEMENT DE LA 1^{ÈRE} PROMOTION DE CRÉATEURS

Les **5 lauréats** du **Vall-Up week-end** (événement de lancement de la pépinière en 2019) ont pu tout au long de l'année être accompagnés dans la création et le développement de leur entreprise. Ils ont entre autres pu suivre des formations de marketing, de gestion, des coaching individuels, rencontrer des experts comptables, avocats, spécialistes en propriété intellectuelle etc.

4 autres créateurs ont intégré Vall-Up en cours d'année.

39 ^{1ers} contacts avec des créateurs d'entreprise

3 entreprises créées parmi les résidents de la pépinière durant l'année 2020

8 nouveaux emplois générés par les entreprises accompagnées durant l'année 2020 (**10** depuis la création de la structure)

42 ateliers & bureaux occupés au 31 décembre 2020

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DÉTECTION DE LA 2^{ÈME} PROMOTION : APPEL À PROJET « MA SOLUTION POUR BOOSTER LE VALLESPIR »

En vue de recruter une nouvelle promotion de créateurs d'entreprises (la deuxième) pour la pépinière, un **appel à projet** a été lancé fin 2020. Le thème « **Mon projet pour booster le Vallespir** » avait pour objet la détection de projets ayant un impact positif sur le territoire, qu'il soit économique, social, environnemental...

18 candidats 9 sélectionnés 6 lauréats

Le projet coup de cœur du jury : Via Forty un escape game historique et transfrontalier dans l'enceinte du fort Bellegarde (Le Perthus) pour redonner vie au patrimoine local et enrichir l'offre touristique

Ces lauréats ont remporté un **accompagnement** au sein de Vall-Up et pour certains, **12 mois d'hébergement** en bureau ou atelier, **une subvention LEADER**, et la **réalisation d'un logo et d'une identité visuelle** par un graphiste.

RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANTE ET REGROUPEMENT DU SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En février 2020, la Communauté de Communes a recruté une **assistante administrative** partageant son temps entre la pépinière d'entreprises et le développement économique. Les bureaux du service développement économique sont désormais situés à la **Vall-Up**.



ZOOM TRAVAUX

• TRAVAUX DE VOIRIE ET ENTRETIEN DES ZONES D'ACTIVITÉS

Études, consultations, rapport d'analyse des offres et suivi des travaux.

- Réfection chaussée, rue des vignes et avenue d'en Cavallé du Parc d'activités d'en Cavallé à Le Boulou.

- Cout total de l'ensemble des travaux : **110 195.00 € HT**

Subventions obtenues DETR et CD66

Consultations pour travaux d'entretien des parcs d'activités : balayage, désherbage des espaces verts, débroussaillage.



• REQUALIFICATION ZONE D'ACTIVITÉS JOHN MORGAN À MAUREILLAS - LAS ILLAS

Consultation et désignation d'un géomètre pour la réalisation d'un relevé topographique.

Réalisation du programme et l'estimation des travaux à **345 000 € HT**.

Dépôt des dossiers de demandes de subvention auprès de l'État et du CD 66.

Total des subventions obtenues : **184 000 €**.

Consultation de 3 bureaux d'études pour la désignation d'un maître d'œuvre. Cabinet Gaxieu retenu.

Ginger Ceftp retenu pour l'étude de sol.



● **PARC D'ACTIVITÉS TECH OULRICH À CÉRET**

Désignation du cabinet Urban.

Consultation pour une étude de requalification.



● **ÉTUDE POUR UN TIERS LIEU À REYNÈS**

Consultation et désignation d'un géomètre pour la réalisation d'un relevé topographique.

Consultation de 5 agences d'architecture pour la désignation d'un maître d'œuvre.

Désignation de M. Serra Jacques comme architecte.

Désignation d'un bureau de contrôle technique.

Consultation pour la réalisation d'un diagnostic du bâtiment.





ENFANCE JEUNESSE



545

enfants accueillis sur
l'année pour la Jeunesse



120 945,73 €

de travaux investis
pour les locaux dédiés à la
Jeunesse & Petite Enfance

LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ DE LA CTG

Expérimentant de nouveaux modes de communication, élus(es), partenaires et agents des différentes collectivités se sont retrouvés autour d'un diagnostic partagé CTG qui a débuté en janvier 2020, qui s'est poursuivi en fin d'année, pour aboutir à sa signature en 2021.

L'engagement de la CCV dans l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Orientales a permis à la collectivité de s'inscrire dans une nouvelle dynamique éducative de territoire plus large à l'échelle de l'intercommunalité.

Elle a permis également de poursuivre un processus d'harmonisation et de consolidation des services publics de l'Enfance et la Jeunesse et de proposer des investissements pour accueillir les changements démographiques et structurels futurs, pour accroître l'attractivité du territoire.



ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS PRIORITAIRES

Au plus fort de la crise sanitaire, le service éducatif minimum de l'Enfance a pu être maintenu et certains agents mobilisés pour proposer un système de garde aux enfants des personnels prioritaires. Coordonné par la ville de Céret, devenue site d'accueil du Vallespir, ce service a fonctionné jusqu'à 7 jours sur 7 pour permettre notamment au personnel soignant d'assurer leurs missions de soins.

Malgré tout, les actions en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse ont été reconduites

et améliorées afin de répondre à une demande croissante de services éducatifs et de loisirs, sur le territoire, pour les familles et leurs enfants. Cette offre complémentaire des écoles et des clubs associatifs et sportifs, a pris la forme de gestion de structures de type « Accueil Collectif de Mineur » (ACM), de séjours et de projets d'animation portés également par les Points d'Information Jeunesse intercommunaux (PIJ) et les partenaires associatifs.

DU CÔTÉ DU BOULOU

L'offre d'accueil s'est poursuivie pour les moins de 6 ans avec l'ouverture de **l'accueil de loisirs maternel du Boulou** situé dans l'école maternelle. Respectant les confinements et les différents protocoles sanitaires, cette structure a fidélisé tout de même près de 30 enfants pour un total de 5910 heures /enfants réalisées en 2020. Son offre éducative polyvalente (activités manuelles, culturelles, sorties découvertes...) a su séduire les parents et les enfants, les mercredis et vacances scolaires (excepté la période de Noël).



Pour les enfants de plus de 6 ans et jeunes adolescents jusqu'à 17 ans, l'équipe d'animation de **l'association MJC du Boulou** a été soutenue financièrement par l'intercommunalité afin d'assurer la continuité des activités enfance jeunesse. Ainsi l'accueil de loisirs associatif et les séjours ont permis d'accueillir pas moins de 128 enfants et jeunes en 2020 pour 13 618 h réalisées.

ENFANCE JEUNESSE

DU CÔTÉ DE CÉRET

La collaboration avec la commune et l'association du centre de loisirs associatif de Céret s'est poursuivie en 2020 pour l'accueil et l'animation des enfants et des jeunes de 3 à 12 ans sur les temps périscolaires d'une part, pour les mercredis et les vacances scolaire de l'autre.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement associatif de Céret a accueilli près de 109 enfants différents et réalisé près de 35 265 heures /enfants de 3 et 12 ans en 2020.

En 2020, les travaux de rénovation et d'aménagement, dans l'ancienne crèche de Céret, financés en grande partie par la CCV et la CAF66, ont fortement contribué à l'amélioration de la qualité d'accueil des jeunes enfants de moins de 6 ans sur la commune. Jusque-là les enfants accueillis dans des salles de l'école J. Miro, ils sont désormais reçus avec leurs parents dans des locaux flambants neufs. Une inauguration qui s'est déroulée à la rentrée de septembre 2020 a permis à tous les protagonistes de ce projet (architecte, techniciens et aux nouveaux élus(es)) de mesurer les travaux réalisés et de l'impact de l'investissement pour le service extrascolaire géré depuis plusieurs années par l'association du centre de loisirs de Céret.



L'accueil Ado de Céret situé en plein cœur de la ville (Place Henri Guitard) a poursuivi sa modernisation (rénovation des locaux, informatisation).

Les plus grands, ados (jusqu'à 17 ans) de la commune et du territoire intercommunal ont été accueillis par les agents d'animation de la communauté dans ces locaux rénovés et sur les séjours vacances.

En pleine pandémie, le service a dû annuler certaines activités comme le traditionnel « séjour ski » à Nuria en mars 2020 et reporter le séjour Culturel à Marseille prévu au printemps 2020.

Malgré les confinements et restrictions c'est tout de même 93 jeunes qui ont accueillis et 12 973h / jeunes réalisées en 2020.



DU CÔTÉ DE MAUREILLAS

L'offre de service éducatif s'est polarisée sur les sites existants. La collaboration avec la commune pour la gestion des temps préscolaires sur les écoles maternelles N. de Condorcet, L. Pianelli et l'accueil des Patufet s'est soldée par l'accueil de 170 enfants. L'organisation des accueils les mercredis et vacances scolaires ont été piloté par la Communauté de Communes du Vallespir dans les mêmes locaux. A l'instar des autres accueils de loisirs l'offre d'animation était polyvalente et adaptée à la situation sanitaire.

C'est près de 42 463 heures/enfants qui ont été réalisées à Maureillas en périscolaire dont 15 563 heures pour les moins de 6 ans et 26 900 heures pour les 6-12 ans. En extrascolaire 17 312 heures ont été réalisées pendant les vacances scolaires dont 7936 en maternelle.



DU CÔTÉ DU PERTHUS

Un financement de l'**accueil de Loisirs Sans Hébergement associatif du Perthus** (association ASCP) au cœur de la ville a permis de maintenir l'activité de cette petite structure accueillant une quinzaine d'enfants en moyenne et réalisant 3783 h/enfants en 2020 les mercredis et quelques semaines de vacances. En 2020 des pistes d'amélioration ont été proposés après la consultation du diagnostic territorial afin de désenclaver et moderniser cette structure.



LES PIJ DEVIENNENT « INFO JEUNES VALLESPIR »

Souvent confondus avec les structures d'animation pour les jeunes adolescents comme peut l'être l'accueil Ado, les 2 antennes « Point d'information Jeunesse » du Boulou et de Céret et leur 3 agents (pour 2 équivalents Temps Plein), se sont concentrés à développer la nouvelle stratégie d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes de 13 à 30 ans autour de 11 thématiques (ex : s'engager, se loger, travailler, prendre soin de soi, entreprendre, se déplacer...).

Ainsi, en octobre 2020, devenant « Info Jeunes », cette nouvelle stratégie de communication s'est établie dans la proximité, grâce à la mise en place d'une itinérance hebdomadaire sur les communes de Maureillas et de St Jean Pla de Corts.

Crise sanitaire et évolution des moyens de communication des jeunes publics obligent, les agents ont poursuivi la numérisation des contenus dans un Espace de Ressources Numériques (site web de l'IJ) et un travail partenarial autour de la prévention des risques liés aux écrans avec les établissements scolaires (concours d'affiche écrans amis ou ennemis ?).



Enfin la participation aux différents réseaux est importante avec par exemple « Aide au permis » (CD66), « Salon TAF » (Région Occitanie et Pôle Emploi), « Forum associatifs des communes » (Céret, Le Boulou, Maureillas et Reynes), les établissements scolaires (Lycée Déodat de Séverac et Beau Soleil, Collège J. Amade) ...etc

Ainsi, c'est paradoxalement dans cette période si particulière de distanciation physique que le diagnostic partagé CTG aura permis aux nouvelles équipes municipales, agents et partenaires des collectivités de se rapprocher et de s'inscrire dans une dynamique communautaire nouvelle d'amélioration la qualité des services d'accueil des enfants et des jeunes et de l'attractivité du territoire pour les années à venir. C'est également dans cette période que les outils numériques de communication auront été testés autant dans leurs potentiels de développement que dans leurs limites.

ZOOM TRAVAUX

● CRÉATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL DE LOISIRS MATERNELS À CÉRET

Les travaux ont consisté à rénover l'ensemble des pièces existantes. Réaménagement des dortoirs et des sanitaires enfants, peinture, menuiseries, électricité, réfection revêtement de la cour et mise en place de nouveaux jeux.

Désignation d'un bureau de contrôle et d'un coordonnateur SPS.

Consultation des entreprises et suivi des travaux avec l'architecte.

6 Lots.

Montant des travaux : **90 397.51 € HT**

Achat mobilier pour **9 830.07 € HT**.

Inauguration en Juillet 2020



● RÉNOVATION DU CENTRE D'ACCUEIL DE LOISIRS D'ADOLESCENTS À CÉRET

Préparation du programme de travaux et des dossiers de demande subventions.

Réalisation des plans et du dossier de consultation des entreprises.

Désignation de 3 entreprises et suivi des travaux.

Lot 1 Revêtement de sols souples

Lot 2 Remplacement du chauffage et de la climatisation.

Lot 3 Rénovation de l'installation électrique.

Montant des 3 lots : **20 718.15 € HT**.

Le lot 4 Informatique a été réalisé par le service jeunesse.

- **RÉNOVATION DE LA CRÈCHE DU BOULOU**

Préparation du programme de travaux et des dossiers de demande subventions.

Travaux de redistribution des pièces, isolation par l'extérieur, menuiseries extérieures double vitrage, panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation, création d'un préau.

Consultation de 3 architectes.

Désignation de Mme Deffayet comme Architecte.





DÉCHETS



798 T

de verre collectés



6 147,58 T

d'ordures ménagères
résiduelles collectées



1 171 T

de déchets ménagers
recyclables collectés

Au 1er janvier 2020, le territoire de la CCV comptait 20 987 habitants avec la répartition suivante :

% DE POPULATION CONCERNÉE				
Population	Communes	Point Apport Volontaire	Bacs de regroupement	Porte à porte
81	L'Albère	81		
5 570	Le Boulou	1 481	159	3 930
8 026	Céret	2 045	200	5 781
245	Les Cluses		53	192
2 591	Maureillas - las Illas	2 200	391	
577	Le Perthus	150	241	186
1 348	Reynès	1 257	91	
2 263	St Jean Pla de Corts	2 071	192	
106	Taillet		106	
180	Vivès	180		
Total : 20 987	Total :	9 465	1 433	10 089
			20 987	
		45,10%	6,83%	48,07%
				54,90%

On constate que **54,90%** des communes sont dotées de bacs en Porte à Porte contre **45,1%** en PAV.

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET ASSIMILÉS (OMR)

Modes de collecte :

La collecte des OMR est assurée en porte-à-porte sur une majorité du territoire.

Dans certains cas (impossibilité physique et/ou technique de collecte, voie privée, habitat isolé...) ont été mis en place des points de regroupement de proximité permettant aux usagers de déposer leurs OMR dans des contenants restant en permanence sur le point (bacs roulants, colonnes semi-enterrées ou enterrées).

Depuis 2018, le programme de mise en place des colonnes est arrivé à terme.

6 147.58 T OMR ont été collectées, soit une hausse de 28.90 T par rapport à 2019 (6 118,7T) .

Cela représente environ **292.92 kg/hab./an.** contre 289,53 kg/hab./an. en 2019, soit 3 kg en plus par

habitant et par an.

Pour comparaison, la production moyenne départementale est de 276 kg/hab./an (2017).



DÉCHETS

DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES (DMR) - TRI SÉLECTIF

Modes de collecte :

Comme la collecte des OMR, la collecte DMR est assurée en porte-à-porte sur une majorité du territoire.

En 2020, **1 171 T** de DMR ont été collectées, soit une baisse de 7,13 % par rapport à 2019 (1 255T).

Cela représente environ **55,82 kg/hab./an.** contre 60 kg/hab./an. en 2019, soit 3 kg de plus par habitant et par an.

Pour comparaison, la production moyenne Départementale est de 64 kg/hab./an.

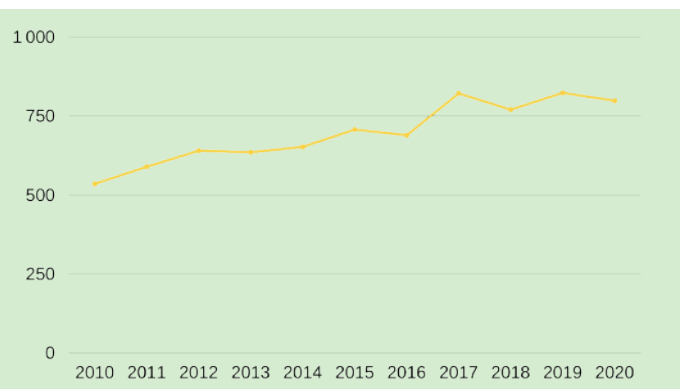


VERRE

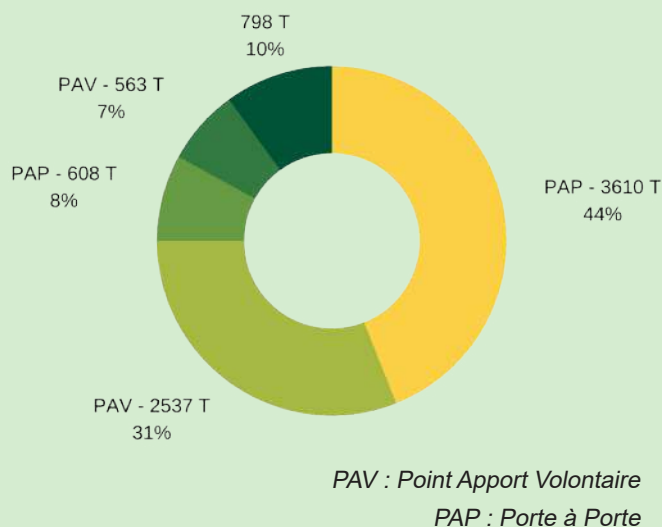
Modes de collecte :

La collecte du verre assurée en apport volontaire sur l'ensemble du territoire.

En 2020, **798 T** de verre ont été collectés par le prestataire privé Vial, mandaté par le SYDETOM 66. Cela représente environ **38 kg/hab./an.** contre 39 kg/hab./an. en 2019, soit 1 kg de moins par habitant et par an. Pour comparaison, la production moyenne départementale est de 35 kg/hab./an.



RÉPARTITION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



On observe une relative stabilité des performances des ordures ménagères et déchets ménagers recyclables, avec une légère baisse du verre.

ÉVOLUTION DES TONNAGES : TOUT VENANT

Le tout-venant des déchetteries est traité de deux façons :

- Le SYDETOM 66 a confié à la société VEOLIA Propreté l'enfouissement du « tout-venant valorisable » à l'ISDND d'Espira de l'Agly.
- Le tout venant restant le contrat a été confié à la Ste CYDEL pour l'incinération à l'UTVE de Calce.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DIB en tonnes	1470 T	1648 T	1767 T	1695 T	1805 T	1798 T	1703 T	1672 T
Coût / T	92 €	93 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	105 €
Coût annuel	135 240 €	153 264 €	167 965 €	161 025 €	171 475 €	170 888 €	161 866 €	175 587 €

On constate une légère baisse de 31T, mais une hausse du coût du traitement, car le SYDETOM 66 à augmenter le prix à la Tonne de 95€ à 105 €.

MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Les modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets sont les suivants :

- Marché public de prestations de services pour **l'exploitation des déchetteries** de Céret et du Boulou (gestion du haut et bas de quai) depuis le 1er juillet 2018 jusqu'au 30 juin 2023 à la société COVED Environnement.

Contrat / HT	Coût de gestion des déchetteries de Céret / le Boulou et PDFDV	Recettes ferrailles / Cartons / Batteries	Participation au financement - CCHV	Coût annuel
2019	624 457 €/HT	29 755	19 819	600 496 €/HT
2020	644 077	24 753	18 480	619 324 €/HT

- Marché public d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre d'une activité économique de **collecte des encombrants** en Vallespir. Prestation de service réalisé par la RECYCLERIE DU VALLESPİR depuis le 1er janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2020.

Recyclerie	2018	2019	2020
	20 420 €/TTC	21 341 €/TTC	22 308 €/TTC

- Marché public de prestations de services pour la collecte et le lavage des colonnes enterrées et semi-enterrées. Contrat depuis le 1er septembre 2017 jusqu'au 31 août 2022 avec la société Veolia Propreté.

Contrat	Coût collecte TTC	Prix unitaire / T	Coût lavage TTC	Prix unitaire / HT / col.	Coût Total Annuel
2019	193 443 € (2 381 T)	73,85 €/HT/T	32 189 € (304 colonnes)	96,26€/U	225 632 €/TTC
2020	205 019 € (2 524 T)	73,85 €/HT/T	42 884 € (405 colonnes)	96,26€/U	251 186 €/TTC

MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES ET RECETTES DU SERVICE

Fonctionnement	CA 2020	CA 2019
Charges à caractère général	1 278 882	1 264 522
Charges de personnel	817 893	783 371
Contributions (sydetom)	1 068 052	1 065 259
autres charges	45 335	2 691
Charges exceptionnelles		
Emprunts		
Total Dépenses	3 210 163	3 115 844

Recettes	CA 2020	CA 2019
Remboursement sur rémunération du personnel	32 276	23 611
Vente de composteurs	1 360	1 730
Remboursement autres redevables	18 479	22 831
Redevance enlèvement OM/DCH	179 895	184 540
Produits divers de gestion courante	21 528	29 958
Produits de cessions		1 275
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	3 305 670	3 247 241
TOTAL RECETTES	3 559 210	3 511 189
Soit un résultat de :	349 047	395 344

Le résultat fait ressortir un excédent de **349 047 €**. Ce résultat ne tient pas compte de l'amortissement qui est d'environ de **330 600 € annuels**.

LA MATRICE « COMPTA - COÛT »

Depuis 2015, La CCV s'est engagée avec l'ADEME dans la mise en œuvre de la méthode « compta-coût », par le biais du remplissage annuel d'un tableau appelé « matrice des coûts ».

Ce tableau permet l'expression des coûts de gestion du service public afin de pouvoir les comparer et les analyser pour suivre et maîtriser leur évolution. Le cadre standard imposé permet de situer la collectivité par rapport à d'autres structures au niveau national.

Néanmoins, il convient de préciser que les coûts exprimés sont TTC, les investissements sont tous amortis (hors foncier) et toutes charges sont réparties par flux, types de collecte et par étapes.

COUT €	Flux de déchets									Total
	Ordures ménagères résiduelles		Verre	Recyclables secs des OM hors verre		Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	
	Ventilation par mode de collecte			Ventilation par mode de collecte			Cartons			
	Porte à porte	Apport volontaire		Porte à porte	Apport volontaire					
Coût aidé TTC-Détaillés 2015	1 362 029,00	415 414,33	57 576,58	400 476,21	55 964,71	872 237,18	30 282,21	110 174,79	44 155,06	3 348 310,07
Coût aidé TTC-Détaillés 2016	1 218 782,74	564 242,70	74 106,04	349 231,29	98 088,26	837 658,99	37 718,09	137 971,06	35 555,65	3 353 354,82
Coût aidé TTC-Détaillés 2017	1 200 139,76	512 588,38	58 679,80	281 642,11	86 629,21	999 066,52	54 694,06	140 145,63	38 647,44	3 372 232,91
Coût aidé TTC-Détaillés 2018	1 161 110,04	572 848,35	47 293,33	294 787,39	119 567,82	913 561,12	63 578,97	117 904,74	40 183,76	3 330 835,32
Coût aidé TTC-Détaillés 2019	1 203 105,82	561 958,12	60 207,81	292 335,90	131 802,22	839 239,23	47 281,97	96 756,85	38 699,03	3 271 386,95
Coût aidé TTC-Détaillés 2020	1 222 645,48	639 039,41	63 869,78	300 980,19	135 696,43	884 824,48	70 029,83	91 484,94	40 328,91	3 471 308,59

coûts aidés = coût complet (totalité des charges + amortissement) – recettes propres



Montants en euro / habitant	Flux de déchets										Total
	Ordures ménagères résiduelles		Verre	Recyclables secs des OM hors verre		Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants		
	Ventilation par mode de collecte			Ventilation par mode de collecte			Cartons				
	Porte à porte	Apport volontaire		Porte à porte	Apport volontaire						
Coût aidé TTC-Habitant-2015	115,85	46,12	2,77	33,95	6,21	42,01	1,46	5,31	2,13	161,25	
Coût aidé TTC-Habitant-2016	103,02	62,26	3,55	29,52	10,82	40,09	1,81	6,60	1,70	160,51	
Coût aidé TTC-Habitant-2017	102,66	55,46	2,80	24,09	9,37	47,73	2,61	6,70	1,85	161,10	
Coût aidé TTC-Habitant-2018	98,63	61,98	2,25	25,04	12,94	43,47	3,03	5,61	1,91	158,51	
Coût aidé TTC-Habitant-2019	102,83	59,57	2,85	24,99	13,97	39,71	2,24	4,58	1,83	154,90	
Coût aidé TTC-Habitant-2020	109,36	70,89	3,16	26,92	15,05	43,82	3,47	4,53	2,00	171,90	

Synthèse des écarts par rapport au référentiel et explications :

- Les coûts des OMR (par habitant) sont supérieurs à la fourchette du référentiel pour le milieu considéré.
- Les quantités collectées sont inférieures à la moyenne pour ce type d'habitat (290 vs 263 kg/hab.).



Montants en euro / tonne	Flux de déchets										Total
	Ordures ménagères résiduelles		Verre	Recyclables secs des OM hors verre		Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants		
	Ventilation par mode de collecte			Ventilation par mode de collecte			Cartons				
	Porte à porte	Apport volontaire		Porte à porte	Apport volontaire						
Coût aidé TTC-Tonne-2015	283,93	246,45	81,44	493,34	152,91	258,55	587,55	62,03	464,79	245,05	
Coût aidé TTC-Tonne-2016	280,01	281,26	107,56	457,73	236,36	267,31	342,89	113,70	505,99	262,94	
Coût aidé TTC-Tonne-2017	312,54	218,03	76,41	431,97	155,81	323,53	497,22	119,17	547,80	267,39	
Coût aidé TTC-Tonne-2018	328,27	205,54	61,42	435,36	224,93	273,44	576,16	98,36	563,98	255,74	
Coût aidé TTC-Tonne-2019	323,03	235,99	73,14	415,79	238,78	148,41	450,30	214,47	485,44	226,01	
Coût aidé TTC-Tonne-2020	339,84	251,83	80,02	494,72	240,93	141,90	864,57	47,53	507,54	211,33	

Synthèse des écarts par rapport au référentiel et explications :

- Les coûts du verre (par habitant et par tonne) sont supérieurs à la fourchette. Les conteneurs sont enterrés et le maillage est important.
- Les coûts des RSOM hors verre (par habitant et par tonne) sont supérieurs à la fourchette. Il subsiste 5 €/hab. de coût de traitement, recettes (ventes et soutiens) déduites.
- Les coûts des déchetteries (par habitant et par tonne) sont supérieurs à la fourchette. Il y a en permanence deux gardiens.
- Les coûts de gestion globale (par habitant et par tonne) sont supérieurs à la fourchette (interquartile) du référentiel pour le milieu considéré.

GESTION DES DÉCHETTERIES

Depuis 2018, COVED ENVIRONNEMENT s'est vu confié, par appel d'offre la gestion des hauts de quai et bas de quai des deux déchetteries de CÉRET et du BOULOU, ainsi que la gestion de la plateforme de réception des déchets verts du BOULOU.

Ce marché d'une durée de 5 ans a débuté le 1er juillet 2018 et prendra fin le 30 juin 2023.

Les déchetteries sont équipées de 9 flux en bas de quai (Bois, Ferrailles, Cartons, Tout-venant, Gravats, Plâtre, Eco-mobilier, souches bois et végétaux).

Depuis 4 ans la CCV optimise les flux en Haut de Quai des déchetteries à travers le concept de REP 'Responsabilité Élargie du Producteur). Il s'agit de contractualiser avec des éco-organismes.

Exemple : Éco-mobilier(meubles) ; Éco-TLC (textile) ; Ecologic (Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques) ; Recylum (piles et sources lumineuses) ; Eco-DDS (Déchets Diffus Spécifiques) autrement dit les produits contenant des substances chimiques (peintures, phytosanitaires..)

● TONNAGES DES DÉCHETS ÉVACUÉS SUR LES DEUX DÉCHETTERIES :

	bois	ferrailles	cartons	tout venant	gravats	plâtre	végétaux
2ème semestre 2019	373,75	169,82	210,12	830,38	1142,6	77,22	316,37
2ème semestre 2020	434,6	218,06	220,34	917,24	1246,95	91,52	497,02
Augmentation 19/20	16%	28%	5%	10%	9%	19%	57%

En comparaison avec le deuxième semestre 2018, on constate une augmentation de plus de 16% sur le bois ainsi que le tout venant de 10%, la ferraille forte augmentation 28%, hausse de 5% sur le carton et 9% sur le gravats.

Résultat, augmentation de tous les flux jusqu'à 57% pour les végétaux

On constate que **75 %** du tonnage a été valorisé en 2020 contre 73% en 2019.

● TONNAGES DES DÉCHETS VERTS :

2019												DECHETTERIE		PROFESSIONNELS	
COLLECTIVITES	CERET	LE BOULOU	MAUREILL AS	ST JEAN	VIVES	REYNES	LES CLUSES	COM COM HAUT VALLESPER	PRATS DE MOLLO	ST LAURENT		CERET	LE BOULOU	CERET	LE BOULOU
TOTAL en tonnes	110,43	153,8	10,08	61,61	3,47	2,5	26,66	662,1	34,1	48,5		961,05	1352,47	31,56	165,08
Total collectivités	368,55						744,7				2 313				
Total général =	3 426,77														

2020												DECHETTERIE		PROFESSIONNELS	
COLLECTIVITES	CERET	LE BOULOU	MAUREILL AS	ST JEAN	VIVES	REYNES	LES CLUSES	COM COM HAUT VALLESPER	PRATS DE MOLLO	ST LAURENT		CERET	LE BOULOU	CERET	LE BOULOU
TOTAL en tonnes	122	137	12	62	7	9	28	715	50	53		1268	1591	28	190
Total collectivités	377						818				2 859				
Total général =	4 054														

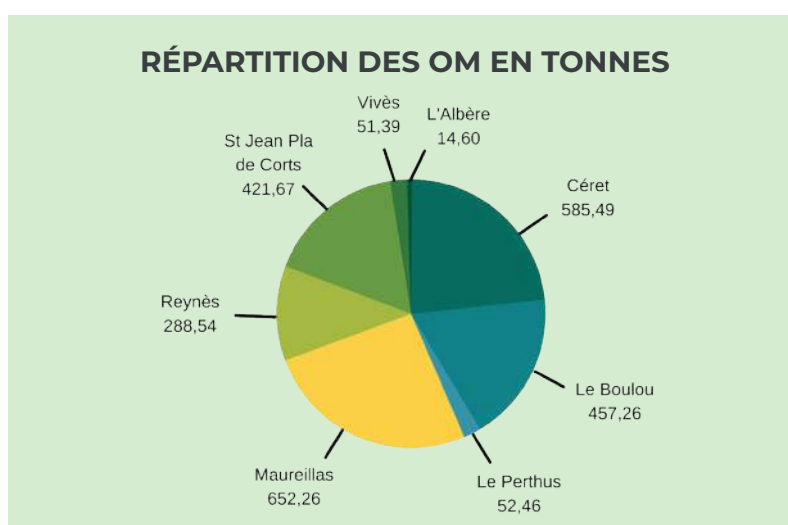
GESTION DE COLLECTE DES COLONNES EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Depuis le 1er septembre 2017, le contrat de prestation de collecte et de lavage des colonnes a été attribué à l'entreprise VEOLIA ENVIRONNEMENT jusqu'au 31 août 2022.

Le type de collecte s'effectue en apport volontaire dans des colonnes de type enterrées et ou semi-enterrées. La fréquence de collecte pour les ordures ménagères est : C2 (2 fois par semaine) à C4 (centre-ville).

● ÉVOLUTION DES TONNAGES ORDURES MÉNAGÈRES PAR COMMUNE :

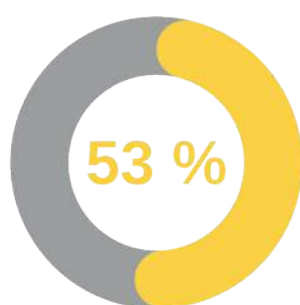
Les tonnages collectés en 2020 sont en augmentation (+ 5,9%) par rapport à ceux de 2019. Les communes de Céret (23%) et Maureillas (26%) représentent près de la moitié des tonnages collectés.



● ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LEVÉES ORDURES MÉNAGÈRES PAR COMMUNE :

Nb de levées	Céret	L'Albère	Le Boulou	Le Perthus	Maureillas	Reynes	St Jean	Vives
2019	2839	50	1983	218	2452	1105	1626	202
2020	2551	52	1995	205	2734	1142	1649	187

Soit sur l'année 2020, un total de 10 515 colonnes ordures ménagères levées, en 2019 ce sont 10 619 colonnes OM levées.



c'est le taux moyen de remplissage des colonnes collectées pour l'année 2020. Ce qui représente un poids moyen d'environ 241 kg par colonne.

GESTION DES ENCOMBRANTS - RECYCLERIE DU VALLESPİR

La Recyclerie du Vallespir a obtenu le marché pour la collecte des encombrants pour un montant total de 59 924 € et pour une période de trois ans du 1er janvier 2018 jusqu'à fin 2020.

BILAN COLLECTES 2020	par Apport Volontaire	Sur la zone Préservante	Récupération Encombrants	Les collectes à Domicile sur RDV
	AV	ZONE D	ENCOMB	RDV
total tonnage	75.51 T	0.17 T	2.28 T	1.48 T
Collectés	79.46 T			

Les apports volontaires sont en nette diminution.

85 tonnes en 2017, 94.4 tonnes en 2018, 112.28 tonnes en 2019 et **79,46T soit -33%**.

La Zone préservante différée sur la déchetterie du Boulou est peu alimentée. Les gardiens de la déchetterie de Céret sont très attentifs dans l'orientation d'objets pouvant être traités à la Recyclerie et communique activement auprès des usagers venant à la déchetterie.

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Existence Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) (2019-2025)
- La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, adoptée le 17 août 2015. Objectif de réduction de 10% des Déchets Ménagers et Assimilés en 2020 par rapport à 2010. La CCV a approuvé par délibération (2018/159) le 14 décembre 2018 le PLPDMA.



• COMPOSTAGE COLLECTIF

Cette action consiste à proposer différents établissements accueillant du public (restaurant scolaire, maison de retraite, etc...).

L'objectif est de détourner de la poubelle d'ordures ménagères toute la partie fermentescible issue des restes de repas.

Au total ce sont 16,1 Tonnes d'évitement par an.

- 8 plateformes de compostage

• COMPOSTAGE POUR LES PARTICULIERS

La CCV en partenariat avec le SYDETOM 66 mènent une action de promotion du compostage individuel en habitat pavillonnaire. Pour l'année 2020, ce sont 136 composteurs qui sont venus équiper les foyers individuels contre 173 en 2019.

- Depuis 2010 : 2 070 composteurs

• COMPOSTAGE DE QUARTIER (PARTAGÉ)

Pour les personnes qui ne disposent pas d'un jardin pour installer un composteur individuel, le compostage de quartier peut être une solution. Une plateforme est installée en pieds d'immeuble ou sur un espace public et plusieurs foyers déposent leurs déchets organiques.

- 12 plateformes de compostage couvrant l'ensemble des HLM (274 logements)

PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

- 1) Une animation de sensibilisation a été effectuée auprès des usagers sur la déchetterie de Céret et du Boulou.
- 2) Une visite technique sur les fosses à déchets issus de la chasse a été effectuée sur les communes de Reynes, Maureillas et Céret :
Résultat, les fosses fonctionnent de la manière escomptée et même au-delà l'apport de déchets verts étant non négligeable.
- 3) Une seule opération de distribution de compost et vente de composteurs

- **QUELQUES TRACES DES OPÉRATIONS QUE L'ASSOCIATION « ADEPTE » A PU MENER SUR LE TERRITOIRE DE LA CCV**



TEMPS FORTS 2020

- Mise en place de plateforme de compostage de quartier sur la commune de Céret



ZOOM TRAVAUX

● DÉPOLLUTION DES BERGES DU TECH À CÉRET

Suite à la tempête gloria et aux différentes réunions en sous-préfecture, un premier dossier de demande de subvention pour la dépollution visuelle du site a été déposé auprès de l'état et du CD66.

Réalisation de la déclaration de travaux en rivière déposée à la préfecture en vue de la pose d'un enrochement provisoire.

Désignation d'un géomètre pour la réalisation d'un relevé topographique.

Ramassage et traitement des déchets plastiques par l'entreprise Tubert. Montant **29 500.00 € HT**.

Désignation du bureau d'études DV2E pour le calcul de la courbature des déchets enterrés.

Montant : **6 300.00 € HT**.

Suivi des sondages et différents travaux.

Subventions obtenues de l'état et du CD66.

Consultation pour la réalisation d'un relevé photogramétrique et une analyse hydraulique.

Dépôt du deuxième dossier de demande de subventions auprès de l'État, du CD66, de l'agence de l'eau. Montant des travaux **1 130 000 € HT**.



ZOOM TRAVAUX

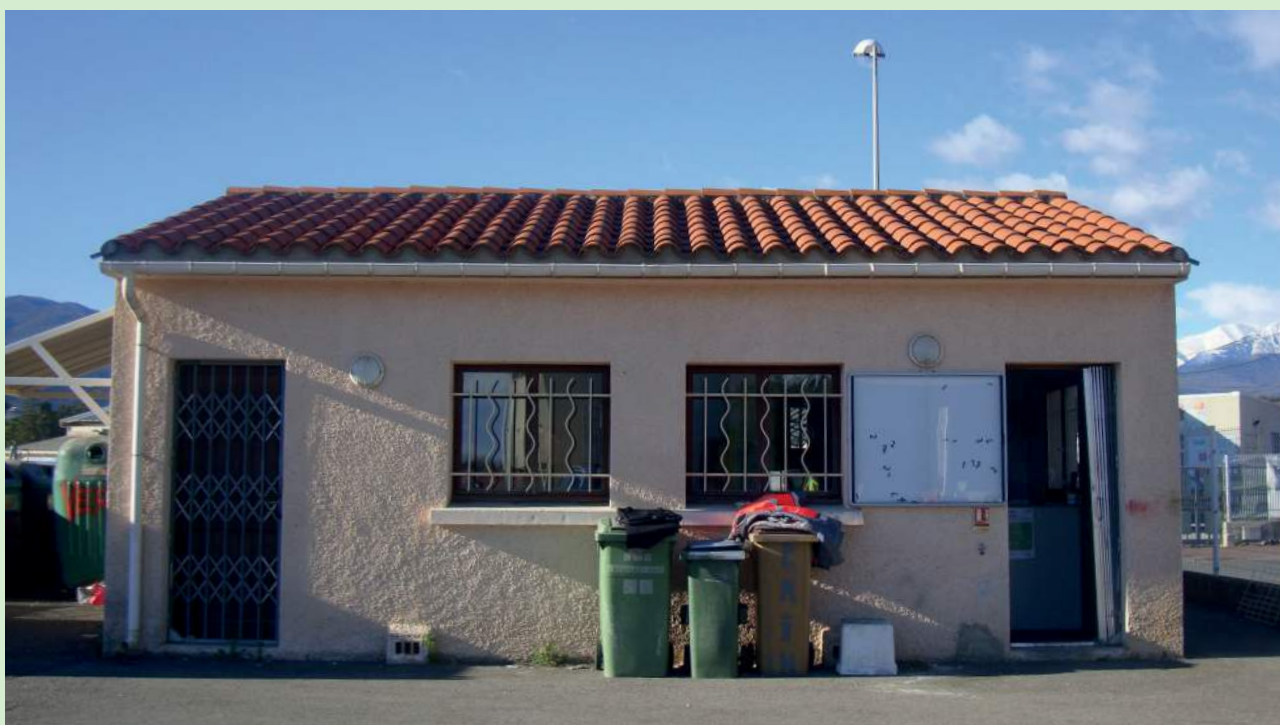
- **AMÉNAGEMENT LOCAL DES GARDIENS DE LA DÉCHETTERIE DE CÉRET**

Les locaux ont été réaménagés afin d'améliorer les locaux du personnel avec la création d'un vestiaire notamment.

Les travaux comprennent la réalisation de cloisons, la pose de carrelage, de plomberie-climatisation, d'électricité et de peinture.

Consultation des entreprises. 5 lots.

Montant : **23 612.04 € HT.**





TOURISME



12 832

visiteurs accueillis dans nos offices de tourisme malgré la période COVID



65,85 %

d'occupation hébergement juillet/août



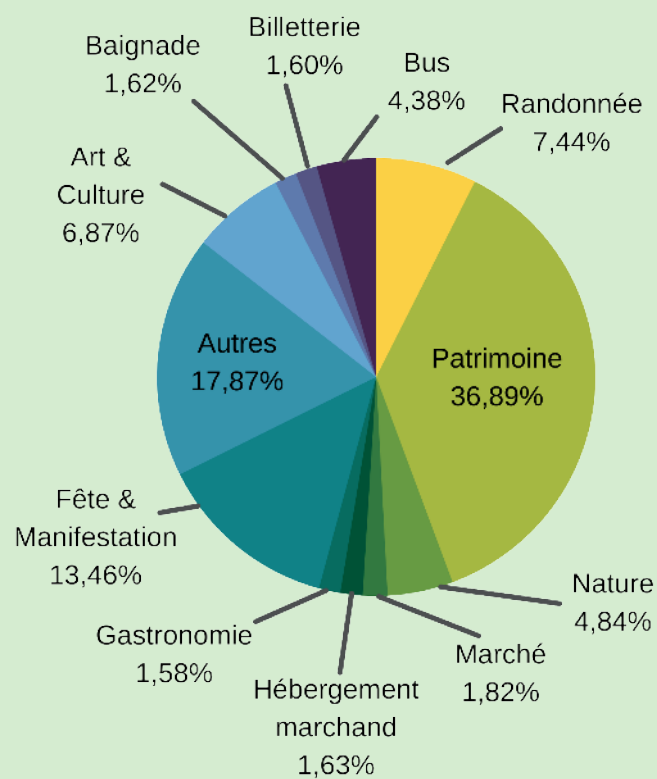
122

partenaires (hébergements, restaurateurs, prestataires d'activité)

FRÉQUENTATION 2020

- **12832** personnes ont été accueillies à l'office de Tourisme
- Le taux d'occupation hébergement est de **65,85%**.
- **122** partenaires (83 hébergements, 27 restaurateurs, 12 prestataires d'activité)
- **3 359** abonnés sur Facebook
- **1 053** abonnés sur Instagram
- **484** connexions aux hotspots WIFI gratuit
- **2 880** adresses mail pour envoi de newsletters
- **29 894** visiteurs sur le site internet (88 675 pages vues)
- **99%** de satisfaction

LES CENTRES D'INTÉRÊTS MAJEURS DE LA CLIENTÈLE TOURISTIQUE



UN ACCUEIL DE QUALITÉ

LE CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME

L'Office de Tourisme souhaite développer une offre d'hébergement de qualité sur le territoire par l'augmentation des hébergements classés, améliorer la qualité de l'offre d'accueil. Faire du

Vallespir une destination remarquable et de qualité. De plus, le taux de fréquentation dans les hébergements classés démontre une tendance très nette de consommation pour cette offre d'hébergement.

C'est pourquoi il a souhaité être agréé pour le contrôle des meublés de Tourisme et classer les meublés de tourisme sur le territoire et pouvoir accompagner les hébergeurs dans cette démarche et réaliser des pré-visite de classement.

L'agrément a été obtenu au mois de juillet 2020.

LE LABEL ACCUEIL VÉLO

L'OTI a été labellisé accueil vélo et peut ainsi proposer un accueil et des services adaptés aux touristes à vélo. Des racks vélos ont été installés dans le patio de l'OTI, un kit de réparation pour les petites avaries est également disponible sur demande et un classeur dédié avec toutes les informations nécessaires concernant le vélo est disponible à l'accueil.

LA MARQUE TOURISME & HANDICAP

L'office de Tourisme souhaite en 2021 obtenir la marque Tourisme et handicap pour les trois types de handicap suivants :

- Moteur
- Auditif
- Mental

Dans le cadre de l'obtention de cette marque la formation « Accueil des personnes en situation de handicap » module 1 a été suivie en 2019 et le module 2 « Accueil des personnes en situation de handicap - recensement de l'offre sera suivie en 2021, un livret « Séjourner dans le Vallespir avec une déficience » a été réalisé en utilisant la taille de police « Arial 16 » réglementaire pour le handicap visuel.



TOURISME

QUALITÉ TOURISME & CLASSEMENT EN CATÉGORIE 1

Dans le cadre du suivi et de l'animation de la démarche Qualité, l'OTI va être audité afin d'obtenir la marque Qualité Tourisme et ainsi solliciter le classement en catégorie I gage de qualité d'accueil et de prestations et renforcer le rôle fédérateur de l'OTI auprès de ses partenaires en apportant un service qualifié à ses visiteurs.

L'OTI sensibilise et accompagne tous les prestataires (restaurateurs, hébergeurs et prestataires d'activité dans cette démarche de Qualité (Qualité Tourisme/accueil vélo/classement).

LA PROMOTION DU TERRITOIRE

L'OTI assure la promotion du territoire par différents moyens de communication qui mettent en avant les activités de pleine nature, l'art et la culture, le patrimoine, le thermalisme.

LES BROCHURES

1000 brochures Restaurants et 800 brochures Hébergements ont été distribuées mettant en avant nos partenaires. Une nouvelle brochure sous forme guide de séjour et d'expériences « Vall'Expériences » est en cours d'élaboration et va être éditée pour 2021.

L'édition de l'agenda des animations va être intercommunal, toutes les manifestations des communes du Vallespir seront donc regroupées sur un seul et même support. De même pour promouvoir et représenter le territoire, une carte touristique du Vallespir va être conçue.

LES INSERTIONS PUBLICITAIRES DANS LES MAGAZINES

- Cap Catalogne : Activités Pleine Nature, Musées, Patrimoine, Terroir...
- Euroséjour : Marché, Terroir, gastronomie, Activités Pleine Nature...
- Le Cycle : Vélo (Veloroute Voie Verte, Pirinexus et Eurovélo 8)...
- Le Petit Agenda : Musées et Patrimoine...
- PO Life : Activités Pleine Nature, Terroir, gastronomie, marchés...

LA PROMOTION PAR LE BIAIS DE NOS OUTILS MÉDIAS

Au 31/12/2019	Au 31/12/2020
Facebook	
2514 personnes aiment la page	3130 personnes aiment la page
2670 abonnés	3359 abonnés
287 publications	394 publications
Instagram	
584 abonnés	1053 abonnés
52 publications dont 7 stories	186 publications dont 127 stories
YouTube	
7 abonnés	12 abonnés
8 teasers + 1 vidéo	3 teasers + 48 vidéos

ENVOI DE NEWSLETTERS

Newsletters	
2019	2020
113 newsletters envoyées dont 19 à destination des socio-professionnels	90 newsletters envoyées dont 36 à destination des socio-professionnels
Taux d'ouverture moyen : 30,87%	Taux d'ouverture moyen : 36,67%
Taux clic moyen : 5,21%	Taux clic moyen : 16,42%

TEASERS & JEUX CONCOURS

Des teasers et des jeux concours, produits par l'OTI du Vallespir, appuient la promotion du territoire et sont un complément aux publications habituelles avec des interactions et des portées beaucoup plus importantes.

Ainsi, 3 jeux concours ont eu lieu sur la page Facebook dans le but d'accroître le nombre d'abonnés et de mettre en avant l'ensemble des communes de la destination avec leur point d'intérêt ainsi que les professionnels du tourisme partenaires.

Egalement, 4 teasers promotionnels tournés vers les activités de pleine nature, les festivités (carnavals du Vallespir), le Vallespir destination famille et l'annonce du 2ème jeu concours Valles'Week ont été largement diffusés.

CRÉATION D'UN PARCOURS NUMÉRIQUE BALUDIK

Le parcours numérique utilise la plateforme Baludik pour permettre au visiteur de bénéficier d'une offre de visite en toute autonomie en téléchargeant l'application Baludik sur son téléphone ou sa tablette. Ce parcours est un parcours à effectuer à vélo le long de la véloroute voie verte et destiné au segment de clientèle Famille. Il permet de découvrir les points d'intérêts qui se situent le long du parcours.

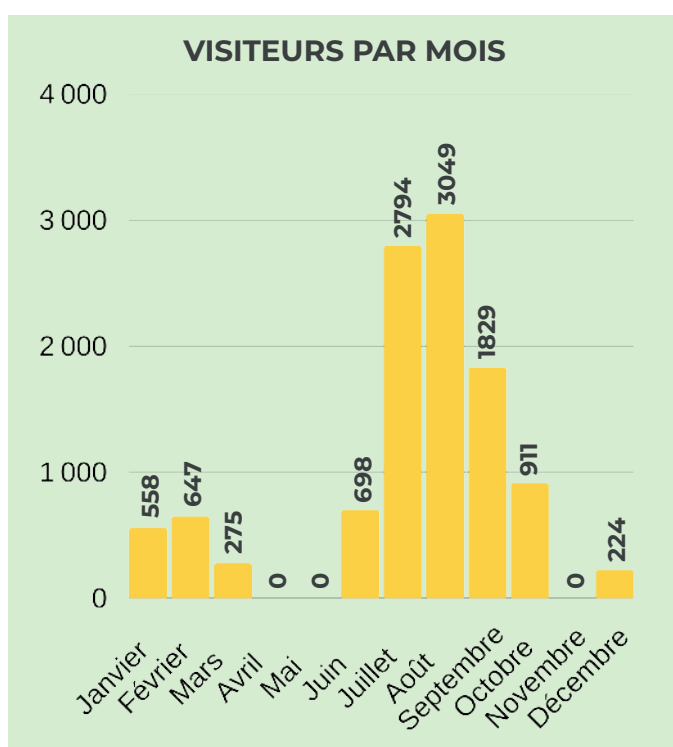
LES ACCUEILS HORS LES MURS

L'Office de Tourisme se rend sur les lieux stratégiques en matière de flux touristique pour aller à la rencontre de clientèles qui ne se déplacent pas dans les Offices de Tourisme. De ce fait les conseillers en séjours se sont rendus sur les sites suivants :

Marché hebdomadaire et nocturne de Céret et sur le site des lacs de Saint Jean Pla de Corts

LA CLIENTÈLE GUICHET

10985 visiteurs sont venus à l'OTI en 2020 et 1536 appels ont été reçus.



NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES

BORNE NUMÉRIQUE AZIMUT & NOUVEAU SITE INTERNET

Pour suivre l'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication et répondre aux nouvelles attentes des visiteurs, l'OTI va se doter de nouveaux outils numériques :

- Une borne numérique accessible 24h/24h et 7j/7j à l'extérieur de l'office, permettant l'accès à une information qualifiée pendant les horaires de fermeture de l'OTI.
- Un nouveau site web de destination dynamique et attractif qui sera traduit dans un premier temps en anglais et espagnol puis en catalan.
- Une place de marché facilitant les réservations directes. L'objectif est de contribuer à renforcer la notoriété du territoire et à valoriser les acteurs locaux.

Il s'agit donc de promouvoir et commercialiser l'offre touristique du territoire à travers des outils d'e-tourisme innovants et performants, et par conséquent engendrer des retombées économiques pour les prestataires locaux.



PARTENARIATS SOCIO-PROFESSIONNELS

LE GUIDE DU PARTENAIRE

Un guide du Partenaire va être édité, on y retrouvera toutes les informations concernant le partenariat et les avantages d'être partenaire comme bénéficiaire d'une meilleure visibilité et pouvoir accéder à de nombreux services et outils tels que : des formations en langues, des formations numériques, des éducteurs, des conseils et un accompagnement personnalisé ainsi que la mise à disposition d'une photothèque.

OPEN DATA

Toujours dans l'objectif de travailler en collaboration avec les professionnels et dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services, nous envoyons chaque année un questionnaire à tous les professionnels du territoire. Le but étant de parfaire notre connaissance de ces derniers, et de recueillir toutes les données nécessaires.

Le DATAtourisme étant un dispositif national de traitement de données, ses principes sont la normalisation, la qualification et la diffusion en open data des données institutionnelles d'information touristique, c'est une mise à jour des données sur Tourinsoft pour la collecte des flux, convention avec les professionnels du tourisme.

LA CARTE AMBASSADEUR

En lien avec le réseau des professionnels également, l'OTI a lancé en 2020 le dispositif «Ambassadeur du Vallespir» à destination des habitants de la Communauté de communes. L'objectif est de créer un livret qui regroupe une liste de réductions ou d'avantages proposés librement par les professionnels pour inciter les habitants à faire découvrir le Vallespir à leurs proches et donc à favoriser la consommation touristique sur le territoire. Les professionnels du territoire ont donc été contactés et une relance est prévue pour recueillir un maximum de participation.

LE DISPOSITIF PASS RÉSOT66

Dans le même objectif de favoriser le tourisme de proximité et les retombées économiques sur le territoire, l'association RESOT 66, le réseau des Offices de Tourisme du département, a proposé la création d'un Pass à destination des employés des Offices de tourisme. Ce Pass vise à faciliter l'accessibilité et la connaissance de l'offre touristique départementale pour en faire une meilleure promotion auprès des visiteurs.

Dès lors que le Pass sera présenté à l'entrée d'un site, les agents auront droit à une gratuité au sein des structures participantes à cette action. Là aussi, les professionnels du Vallespir seront donc intégrés à ce dispositif s'ils le souhaitent.

DESTINATION VÉLO

Le Vallespir, c'est aussi une destination VÉLO. L'OTI a été sollicité par le Comité Régional du Tourisme d'Occitanie et par la Méditerranée à vélo pour concevoir deux idées séjours. Ces offres ont été diffusées sur le site internet de la Méditerranée à vélo et publiées sur nos réseaux sociaux. L'un des critères de sélection des prestataires étant la marque Accueil Vélo, on retrouve ici l'intérêt de déployer cette marque sur le territoire Vallespir et d'accompagner les professionnels dans la démarche d'obtention et par conséquent améliorer l'accueil des touristes à vélo.

Le Vallespir est propice à la pratique du cyclisme sur route et il a obtenu, depuis février 2020 label «espace cycloport» Pyrénées Méditerranée de la Fédération Française de Cyclisme.

Les itinéraires proposés sont adaptés au niveau des pratiquants, du débutant au cycliste de haut niveau, et passent par diverses communes présentant un point d'intérêt pour vous permettre de découvrir leur patrimoine, qualité de vie, hospitalité....

À l'échelle du Pays Pyrénées Méditerranée, ce sont plus de 20 itinéraires !

SYLVOTOURISME

Toujours en collaboration avec le Pays Pyrénées Méditerranée, l'équipe de l'OTI a participé en 2019 et 2020 à une formation-action proposée par le Pays sur la thématique du sylvotourisme, en compagnie des Offices de tourisme Aspres Thuir et Amélie Les Bains, l'Office national des forêts et une dizaine de prestataires.

Ce collectif de prestataires et d'offices de tourisme s'est réuni pour mettre en valeur les forêts du territoire.



SCHÉMA TOURISTIQUE

L'étude du Schéma de Développement Touristique et de positionnement marketing s'est achevée en novembre 2020 et a été validée par le Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme et les élus.

4 grands axes de développement ainsi que l'élaboration d'un programme incluant 16 actions prioritaires à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2025.

- 1 - Doter le Vallespir d'une véritable identité touristique, visibilité, notoriété
- 2 - Affirmer la culture et les arts en porte d'entrée du territoire
- 3 - Faciliter la convergence des actions avec les territoires voisins
- 4 - Initier une démarche collaborative et transversale de l'offre touristique

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions nécessaires à la réalisation de ces objectifs, une personne dédiée sera recrutée au sein de l'Office de Tourisme.







URBANISME & HABITAT



36

avis sur l'accessibilité
des établissements
recevant du public



93

logements prévus
d'être réhabilités
(OPAH)



28

dossiers de propriétaires
occupants déposés (PIG)

INSTRUCTION DROIT DES SOLS

En 2020 comme chaque année, l'équipe du Service urbanisme intercommunautaire a accompagné les communes sur diverses **évolutions réglementaires qui affectent régulièrement l'application du droit des sols**. Cela a été en 2020 :

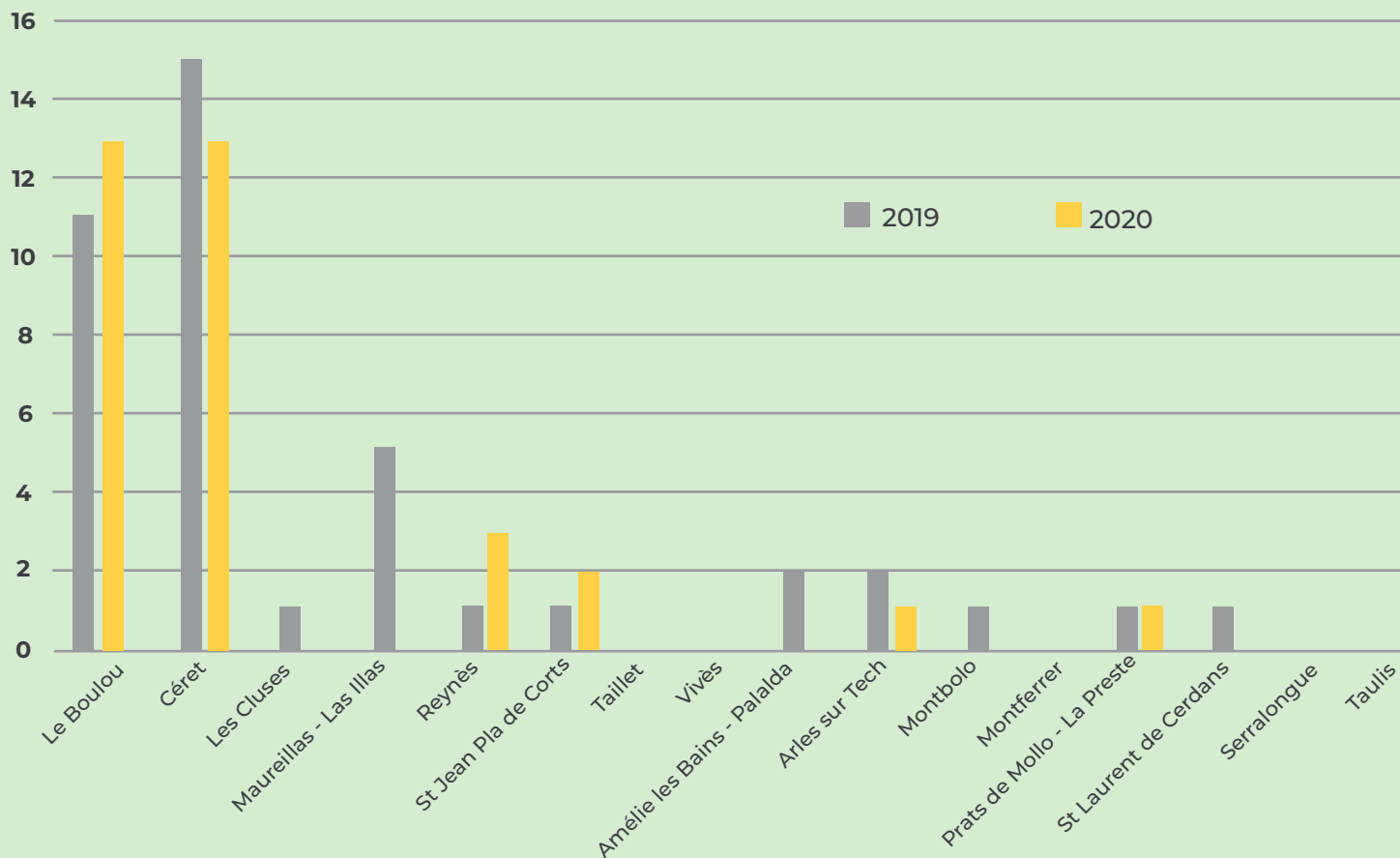
- **L'ordonnance du 25 mars 2020**, puis les ordonnances modificatives des 15 avril, 22 avril, 7 mai et 13 mai 2020, relatives à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire liée au COVID-19 et à l'adaptation des procédures pendant cette même période. L'ensemble de ces ordonnances a nécessité un re-calcul permanent sur trois mois des délais de complétude et d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme suite à des suspensions et reports successifs de ceux-ci.
- **La réinterprétation par les services de l'État, suite à l'avis n° 436549 du Conseil d'État du 3 avril 2020, de l'article L 174-6 du code de l'urbanisme tel qu'issu de la loi ELAN du 23 novembre 2018** (loi portant évolution du logement de l'aménagement et du numérique) en ce qui concerne la caducité des POS remis en vigueur par l'annulation d'un PLU. Cet arrêt du Conseil d'État a eu pour effet de remettre en vigueur jusqu'au 25 novembre 2020 les POS de Céret et Maureillas-Las Illas

- **Le retour au RNU de Céret et Maureillas-Las Illas le 26 novembre 2020**. Saint Laurent de Cerdans jusqu'au 30 janvier 2020, date d'approbation de son PLU, Prats de Mollo-La Preste, Saint Jean Pla de Corts et Serralongue.
- **La poursuite de l'adaptation de l'instruction ADS (application du droit des sols) à l'entrée en application au 1er janvier 2022 de la saisine par voie électronique (SVE) et la dématérialisation totale des autorisations d'urbanisme :**
 - Acquisition et mise en place du portail de dépôt en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme (« guichet unique ») qui sera mis à disposition, avec leur accord, des communes adhérentes du service pour répondre à leurs obligations en matière de SVE pour les autorisations d'urbanisme et qui intégrera directement au logiciel d'instruction Cart@ds les dossiers déposés par voie dématérialisée,
 - Formation à cette nouvelle application des deux instructeurs du Service urbanisme intercommunautaire et des deux agents du service SIG intercommunautaire qui s'associent à l'équipe projet de la Demat'ADS,
 - Organisation le 4 septembre d'une journée de formation des instructeurs ADS des communes, à laquelle ont participé 9 agents, aux nouvelles fonctionnalités du logiciel Cart@ds.



- Avis sur l'accessibilité des établissements recevant du public :

36 avis sur l'accessibilité des établissements recevant du public ont été émis par le service à la suite de sa consultation pour des Autorisations de travaux (AT) et des permis de construire. En 2019 ces avis accessibilité étaient au nombre de 41.



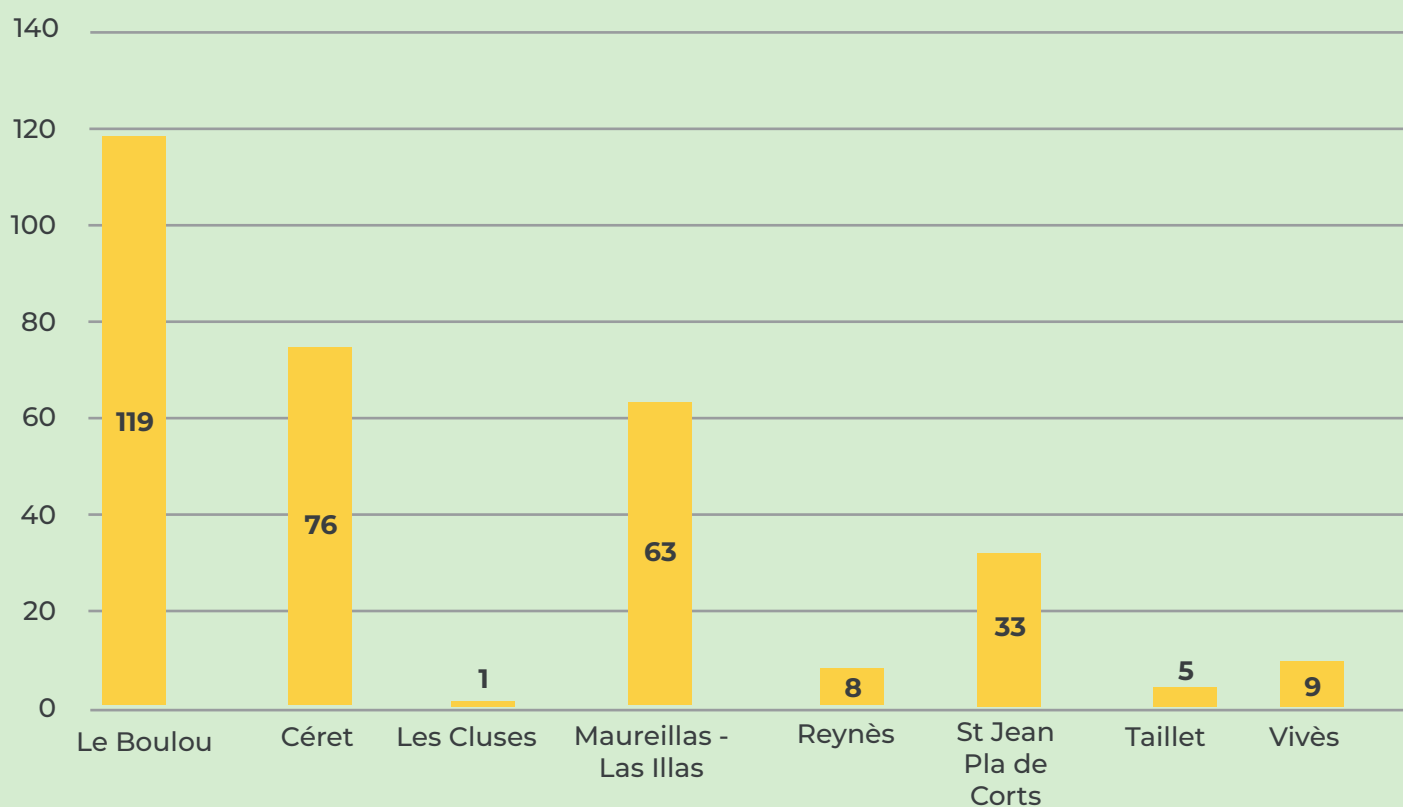
● Certificats d'urbanisme opérationnels et demandes d'autorisation d'urbanisme :

Au niveau du volume de l'activité d'instruction des certificats et demandes d'autorisation d'urbanisme pour l'année 2020, le Service urbanisme intercommunautaire a instruit **426 dossiers** dont **314 pour la Communauté de Communes du Vallespir** et 112 pour la Communauté de communes du Haut Vallespir (CCHV).

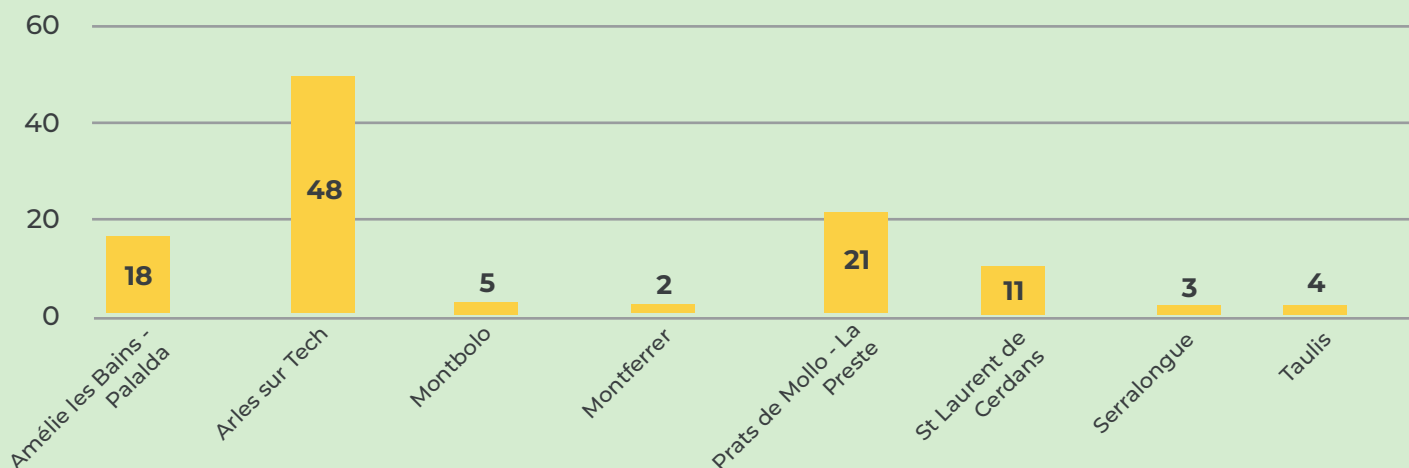
On note une baisse générale du nombre des dossiers traités par le service par rapport à 2019, plus marquée pour la CCV :

- CCV - 57 dossiers de moins, soit – 15 %
- CCHV - 17 dossiers de moins, soit – 13 %

RÉPARTITION PAR COMMUNE - CCV



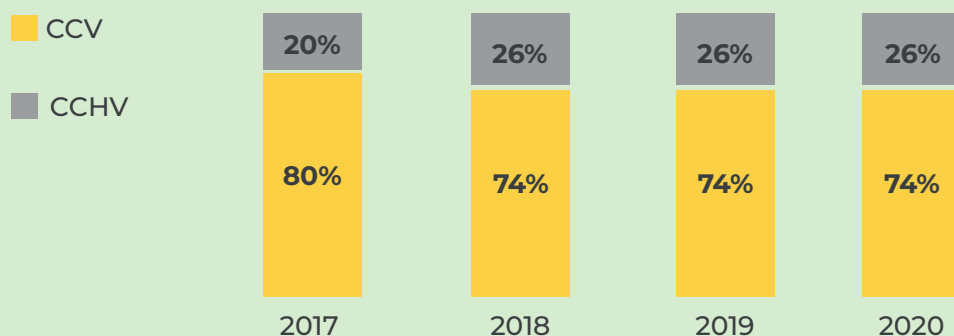
NOMBRE DE DOSSIERS - CCHV



URBANISME & HABITAT

La répartition proportionnelle des dossiers instruits en 2020 pour les deux EPCI est identique à 2018 et 2019 et stable sur les trois dernières années : **74 % pour la CCV** et 26 % pour la CCHV.

RÉPARTITION PAR EPCI DU NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS

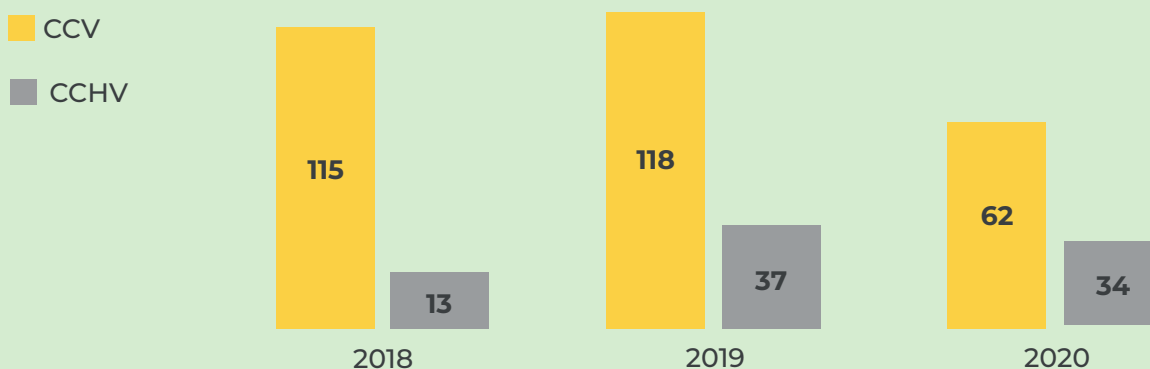


LOGEMENTS AUTORISÉS

Sur la totalité des dossiers « application du droit des sols » instruits en 2020 par le Service intercommunautaire et pour lesquels les décisions ont été signées dans l'année*, il a été autorisé sur le territoire des communes adhérentes au Service urbanisme intercommunautaire la construction de 96 logements (62 pour la CCV ; 34 pour la CCHV).

(*) critères retenus pour le SCOT pour établir le décompte des logements créés dans l'année N : nombre de logements dont les autorisations ont été délivrées l'année N, déduction faite des logements dont les autorisations accordées les années précédentes ont été annulées au cours de l'année N.

Évolution par EPCI du nombre de logements autorisés sur 3 ans



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) 2019-2022

L'OPAH a été lancée par la CCV en septembre 2019 sur les périmètres délimités « centre ancien » des communes de Le Boulou, Céret, Maureillas, Le Perthus, St Jean Pla de Corts et Reynès (La Cabanasse).

Ce programme prévoit la réhabilitation de 93 logements sur trois ans grâce aux subventions cumulées de l'Anah, de la Région, du Département, de la Communauté de Communes et autres financeurs. Les objectifs fixés pour la première année (du 01/09/2019 au 31/08/2020) étaient les suivants :

Pour les propriétaires occupants :

- 3 chantiers de réhabilitation lourde (logements indignes ou très dégradés), avec possibilité d'une prime de 5 000 € pour un primo-accédant,
- 2 interventions d'amélioration de la sécurité et/ou la salubrité,
- 4 chantiers de rénovation thermique du logement,
- 4 aménagements devant permettre le maintien à domicile

Pour la production ou réhabilitation de logements locatifs conventionnés « social » (propriétaires bailleurs) :

- 2 travaux lourds
- 1 chantier d'amélioration sécurité/salubrité
- 1 lutte contre la précarité énergétique

La première « année pleine » pour l'OPAH Vallespir a été fortement impactée par la crise sanitaire covid-19 : SOLIHA66, opérateur désigné pour animer le dispositif, a été contraint de suspendre de mi-mars à mi-juin, puis en novembre et décembre, les permanences d'information « en présentiel » en mairie et les visites de diagnostic à domicile. De plus, la multiplicité de nouveaux dispositifs d'aides aux travaux (isolation à 1 €, aides Anah Agilité, MaPrimeRénov, aides d'Action Logement, certificats d'économies d'énergie) sont venus concurrencer les actions de l'OPAH. Enfin, la tenue tardive du scrutin de deuxième tour des élections municipales a retardé d'autant la prise de contact par SOLIHA avec les nouveaux élus délégués à l'habitat dans les six communes concernées par ce dispositif.

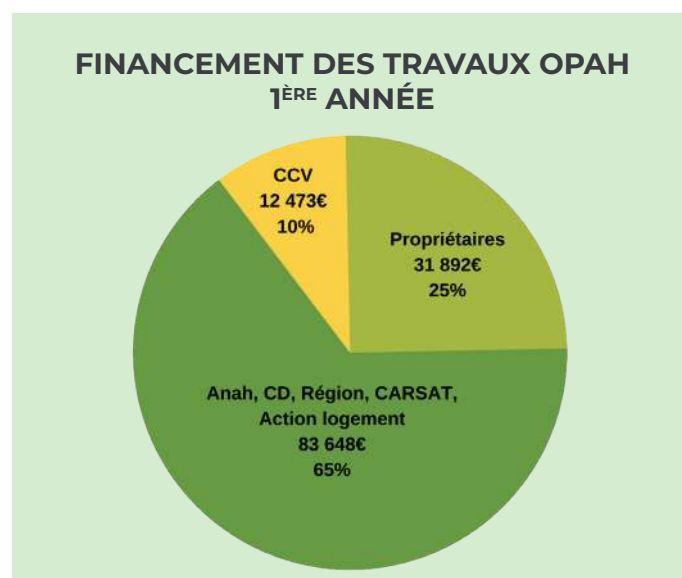
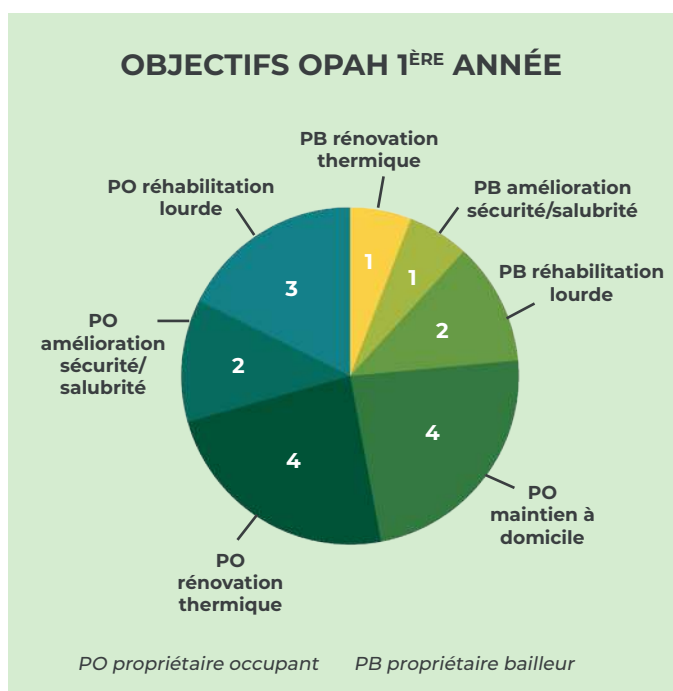
Bilan de la première année, en dépit de ce démarrage contrarié, ont été engagés sur 2020.

- 9 dossiers de propriétaires occupants :
 - 7 de ces dossiers concernent la lutte contre la précarité énergétique,
 - 2 portent sur des travaux de réaménagement pour le maintien à domicile.

Répartition géographique des dossiers engagés :

- 3 Le Boulou
- 3 Céret
- 3 Maureillas-Las Illas

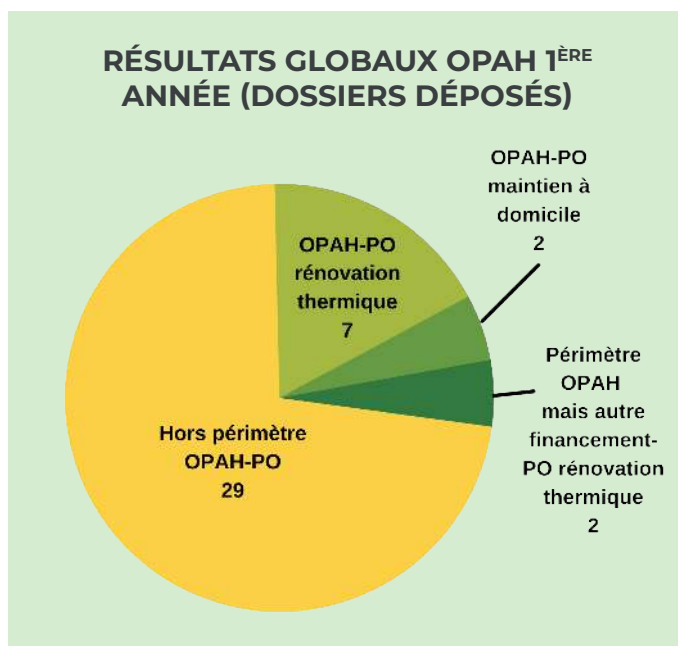
Les dossiers déposés dans le cadre strict de l'OPAH Vallespir ont généré près de 130 000 € TTC de travaux.



URBANISME & HABITAT

Globalement, l'action de l'OPAH Vallespir a entretenu la dynamique de rénovation des logements sur le territoire puisque, outre les dossiers engagés dans le cadre strict de l'OPAH, l'animation par SOLIHA66 a fait aboutir :

- 2 dossiers déposés pour des travaux d'économie d'énergie de propriétaires occupants dans le périmètre de l'OPAH, mais pour lesquels seules les subventions des caisses de retraite ont été mobilisées,
- 29 dossiers déposés pour des logements situés en dehors des périmètres OPAH et financés dans le cadre des programmes Agilité Anah, Action logement, MaPrimeRénov, CEE, caisses de retraite seules,
- 39 contacts pour des porteurs de projets redirigés vers URBANIS pour un financement dans le cadre du PIG départemental (cf. bilan de l'OPAH à la fin février 2021 présenté lors du comité de pilotage tenu le 31 mars 2021).



Concernant la rémunération de SOLIHA66 au titre de l'ingénierie pour le suivi-animation de l'OPAH, ont été réglés pour la 1^{ère} année de l'opération : 39 294 € TTC sur lesquels ont été remboursés 10 000 € par le Département et 13 600 € de l'Anah.

LE PIG DÉPARTEMENTAL « MIEUX SE LOGER 66 » 2019-2021



En dehors des périmètres couverts par l'OPAH Vallespir, les propriétaires de logements sur le territoire de la CCV bénéficient du programme d'intérêt général « Mieux se loger 66 » lancé par le Conseil Départemental qui couvre l'ensemble du département hormis les secteurs couverts par des opérations programmées (du type OPAH). Seul Établissement public de coopération intercommunale à abonder dans ce programme les aides de l'Anah, du Département et de la Région, la Communauté de Communes du Vallespir lui réserve une enveloppe annuelle de 50 000 € (l'opérateur étant rémunéré par le Département).

Prenant la suite immédiate du PIG 2017-2019 et animé par le même opérateur que celui-ci, URBANIS, ce dispositif a moins été impacté par l'effet covid. Ont été déposés en 2020 dans le cadre de ce dispositif, sur le territoire de la Communauté de Communes du Vallespir :

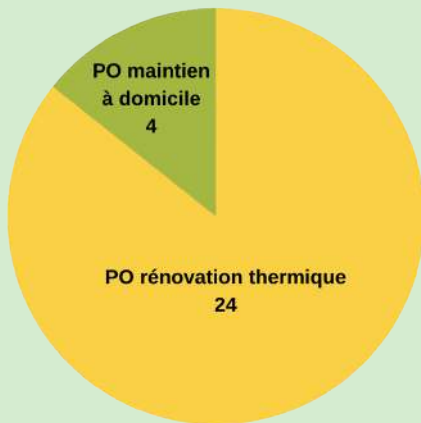
- **28 dossiers de propriétaires occupants :**
 - 24 pour des travaux de lutte contre la précarité énergétique
 - 4 pour l'aménagement du logement pour permettre le maintien à domicile

Portant sur un montant de travaux estimé à 509 384 € TTC.

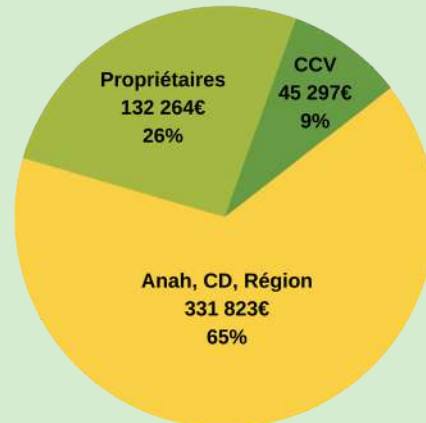
Répartition géographique des dossiers engagés :

- 7 Le Boulou
- 11 Céret
- 2 Maureillas-Las Illas
- 3 Reynès
- 3 St Jean Pla de Corts
- 1 Taillet
- 1 Vivès

RÉSULTATS 2020 PIG « MIEUX SE LOGER 66 »



PIG « MIEUX SE LOGER 66 » FINANCEMENT DES TRAVAUX ENGAGÉS EN 2020



L'OPÉRATION COMMUNAUTAIRE « MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BÂTI - RÉNOVATION DES FAÇADES »

L'opération, lancée en mars 2017, se veut un dispositif incitatif à rénover les façades d'immeubles d'habitation en centre ancien, en accordant notamment une subvention majorée aux propriétaires occupants aux revenus modestes. L'animation de ce programme est assurée par deux agents de la Communauté de Communes.

Comme pour les deux autres programmes d'aide à l'habitat en vigueur sur la CCV, les travaux doivent être réalisés par des professionnels inscrits au Répertoire des Métiers ou Registre du Commerce et ne doivent pas avoir débuté avant la notification de la subvention.

L'enveloppe financière réservée à cette opération est de 25 000 € par an. L'aide de la CCV est cumulable avec celle versée par certaines communes.

En 2020, **10 dossiers de demande de subvention pour la rénovation de façade d'immeubles visibles depuis les voies publiques des centres anciens ont été engagés,**

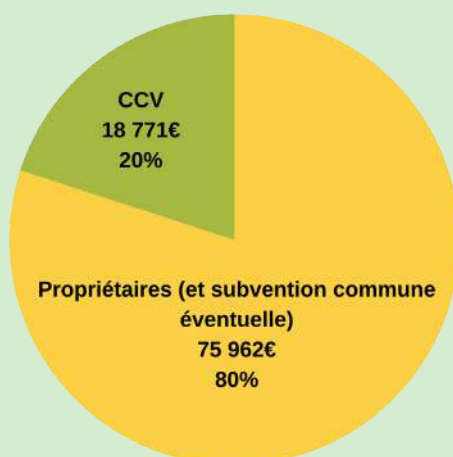
- 3 Le Boulou
- 4 Céret
- 1 Maureillas-Las Illas
- 2 St Jean Pla de Corts

Montant de travaux de ravalement de façades réalisés ou commandés en 2020 : près de 95 000€ TTC

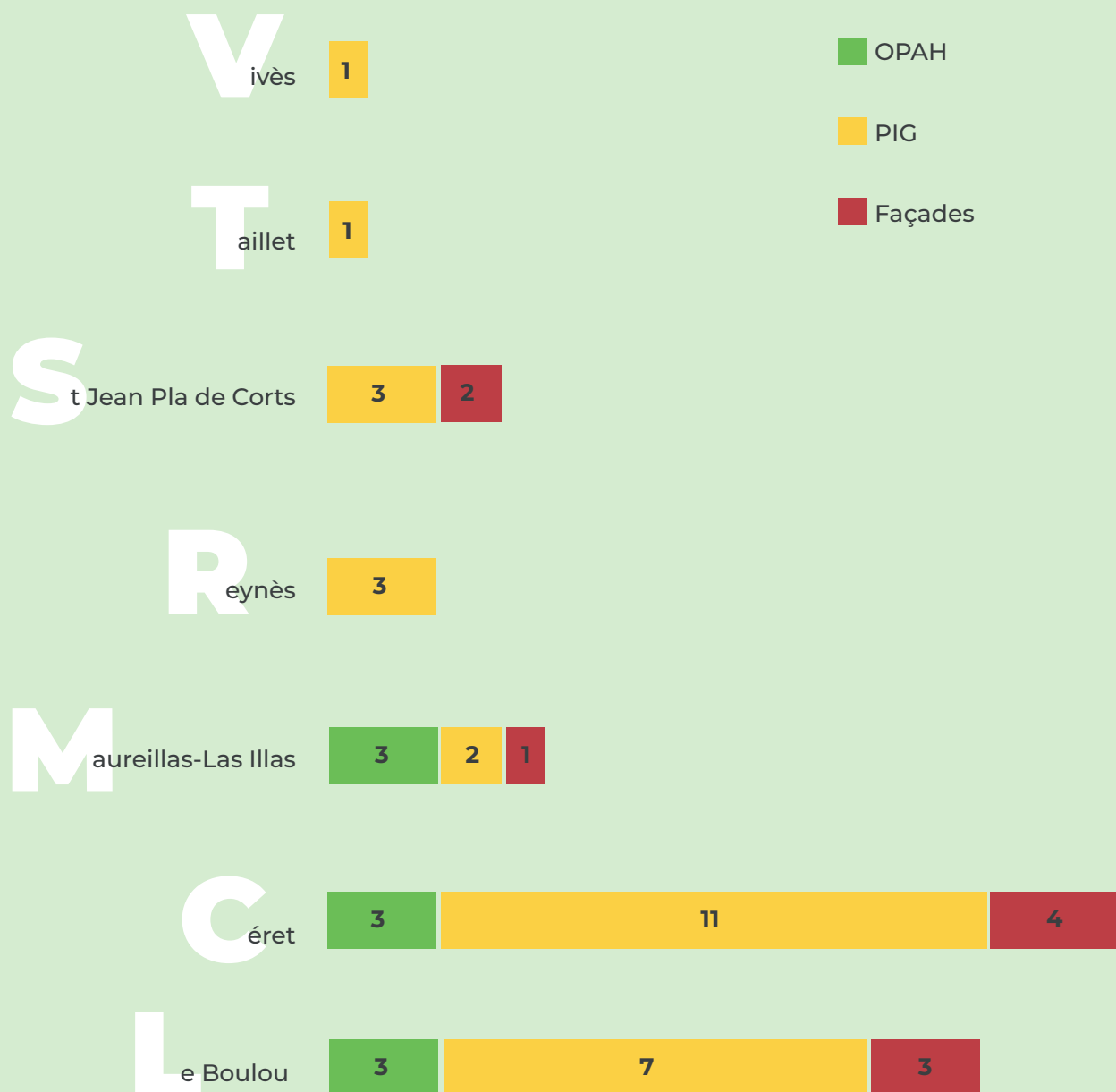


URBANISME & HABITAT

SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION DES FAÇADES - FINANCEMENT DES TRAVAUX ENGAGÉS EN 2020



DOSSIERS ENGAGÉS EN 2020 PAR COMMUNES







DÉVELOPPEMENT DURABLE



43

actions du Plan Climat
Air Énergie territorial



23,43 kg

de CO₂ évités par les
énergies renouvelables



60

enfants participants à la
Carte des temps piétons

La Communauté de Communes dédie une personne à temps complet au **suivi des programmes de développement durable**. Cette personne a été appuyée par un «**ambassadeur du développement durable**» en service civique entre octobre 2019 et octobre 2020, soit une durée totale de 12 mois. La mission principale du jeune volontaire visait à sensibiliser aux mobilités durables et accompagner le changement de comportement.

De manière générale, la crise sanitaire a retardé le lancement et/ou l'aboutissement de certains projets, notamment en faveur de **l'accompagnement au changement de comportement du public**. Néanmoins, le travail en distanciel a permis de réaliser la majorité des projets prévus pour l'année.

VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

La CC Vallespir a entériné son PCAET par délibération n°2020/056 à l'occasion du Conseil Communautaire du 28 février 2020.

Ce projet territorial de développement durable est élaboré pour une période de 6 ans et définit des objectifs stratégiques et un plan d'actions spécifiques au territoire pour :

- Atténuer le changement climatique
- S'adapter au changement climatique
- Maîtriser la consommation énergétique
- Développer les énergies renouvelables

Le PCAET poursuit l'objectif ambitieux de devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050, c'est à dire un territoire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Pour cela, la collectivité a fixé des objectifs chiffrés intermédiaires à atteindre à différents horizons (2022, 2025, 2030 et 2050) en terme de :

- réduction des consommations d'énergie
- réduction des émissions de gaz à effet de serre
- développement des énergies renouvelables

Le plan d'action transversal prend en compte toutes les activités du territoire et s'inscrit dans le travail engagé depuis de nombreuses années par la collectivité. Il compte 43 actions, 18 axes opérationnels articulés autour de 5 orientations stratégiques :

- Vers une collectivité exemplaire et proactive
- Pour une mobilité décarbonée
- Vers un bâti plus performant et mieux adapté
- Un territoire protecteur de son agriculture et de ses espaces naturels
- Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

Au cours de l'année 2020, des outils d'information et de communication sur le PCAET ont été développés. Une vidéo grand public est à retrouver sur le site internet de la CC Vallespir et sur sa page facebook. Dates clés :

- Lancement de la démarche PCAET : 20 octobre 2017
- Partage du diagnostic : 5 juin 2018
- Forum de concertation des acteurs : 24 septembre 2018
- Réunion grand public : 7 octobre 2018
- Séminaire élus : 7 novembre 2018
- Adoption du plan d'action et des objectifs chiffrés : 14 décembre 2018
- Adoption du projet de PCAET : 11 avril 2019
- Consultation de l'autorité environnementale : 17 mai 2019
- Consultation du Préfet et de la Présidente de Région : 25 novembre 2019
- Consultation du public : 30 décembre 2019
- Adoption du PCAET : Adoption du PCAET : 28 février 2020



À l'horizon 2025

Consommation d'énergie



-14%
par rapport
à 2015

Gaz à effet de serre



-17%
par rapport
à 2013

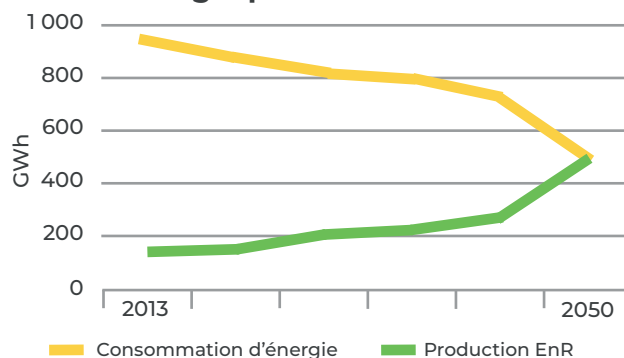
Production d'énergie



+23GWh
par rapport
à 2015*

*soit une couverture de 23% des besoins énergétiques du territoire

Projection de l'ambition territoire à énergie positive de la CCV



Plan d'actions du PCAET de la Communauté de Communes du Vallespir Agir ensemble dès maintenant pour le territoire de demain.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES AXES OPÉRATIONNELS	N°	ACTIONS
VERS UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE ET PROACTIVE		
Devenir une collectivité motrice sur le plan de la mobilité	1	Poursuivre la mise en œuvre du Schéma de Mobilités Durables de la CCV
	2	Développer la dématérialisation des services et accompagner le public à leur utilisation ☺
	3	Accompagner les communes dans l'organisation de leurs déplacements durables
Poursuivre les actions de réduction de consommations d'énergie du patrimoine public	4	Mettre en place un plan de rénovation et de gestion pluriannuel des bâtiments publics ☺
	5	Poursuivre la modernisation de l'éclairage public. ☺
	6	Développer les sources de productions d'énergie renouvelables sur les bâtiments publics
Travailler autour de la transversalité des services pour améliorer leur efficacité	7	Sensibiliser, informer et former les élus et les agents
	8	Mener une réflexion pour une commande publique exemplaire
	9	Valoriser les actions exemplaires de CCV et de ses communes membres
Garantir la mise en œuvre concertée du PCAET	10	Animer, mettre en œuvre et évaluer le PCAET
POUR UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE		
Développer les mobilités douces (vélo et marche à pied) en s'appuyant sur le Schéma de Mobilités Durables de la CCV	11	Promouvoir les mobilités douces auprès de tous les publics ☺
	12	Renforcer l'attractivité de la véloroute Voie Verte ☺
Encourager les déplacements collectifs (ou réduire l'usage individuel de la voiture)	13	Encourager le recours aux transports en commun
	14	Développer les trajets partagés
	15	Travailler avec les entreprises pour accompagner le changement de comportement
Limiter les émissions de GES liées aux transports des biens et des personnes	16	Connecter les nouvelles zones d'habitation aux réseaux de transport en commun et de mobilité douce
	17	Améliorer l'efficacité énergétique des véhicules
	18	Favoriser le transport de marchandises par voie ferrée
VERS UN BÂTI PLUS PERFORMANT ET MIEUX ADAPTÉ		
Stimuler et accompagner la rénovation des logements privés	19	Mettre en place une communication efficace pour améliorer la performance énergétique du bâti ☺
	20	Accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation thermique ☺
Encourager les entreprises dans la sobriété énergétique et le développement d'énergie renouvelable	21	Réduire les consommations d'énergie des entreprises
	22	Encourager les démarches en faveur des énergies renouvelables des entreprises
Construire un habitat neuf durable	23	Favoriser l'émergence de quartiers durables
	24	Informier sur le potentiel photovoltaïque des toitures
Déployer la production EnR dans le bâti	25	Encourager le développement du bois énergie dans le bâti
UN TERRITOIRE PROTECTEUR DE SON AGRICULTURE ET ESPACES NATURELS		
Soutenir l'agriculture et faire le lien avec les consommateurs locaux	26	Poursuivre la mise en œuvre du projet Terra Rural
	27	Mener une réflexion pour un projet territorial alimentaire
Favoriser le développement de la filière bois	28	Préconiser le recours au bois énergie ☺
	29	Sensibiliser autour des produits à base de bois local
	30	Créer un pôle bois en Vallespir et mettre en œuvre la Charte Forestière de Territoire ☺
Mettre en œuvre un Plan Local de Prévention des Déchets tourné vers le développement économique et la préservation des ressources	31	Réduire et valoriser les biodéchets
	32	Développer des projets d'économie circulaire
	33	Prévenir et réduire la nocivité des déchets
...ET RESPECTUEUX DE SES RICHESSES NATURELLES		
Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et satisfaire les milieux aquatiques	34	Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages ☺
	35	Optimisation des prélèvements et de la gestion des ouvrages et équipements existants (irrigation agricole, eau potable)
	36	Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource en eau
Préserver les milieux aquatiques et prévenir les inondations	37	Information et communication sur la gestion quantitative de la ressource en eau
	38	Poursuivre l'entretien et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques
	39	Prévenir les inondations par les cours d'eau
Préserver les espaces naturels du territoire	40	Orienter l'offre touristique sur la richesse naturelle et culturelle du territoire
	41	Favoriser la nature en ville ☺
	42	Prendre part à l'action en faveur de l'adaptation au changement climatique menée par le CD66
Limiter l'impact des incendies	43	Mener une campagne de sensibilisation autour des risques naturels du territoire et de leviers de protection des biens et des personnes ☺

☺ Actions identifiées comme prioritaires

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Communauté de Communes s'est engagée dans la **modernisation de l'éclairage public**.

En **2019**, les **264 points lumineux** des zones d'activité ont été équipés de la technologie **LED** pour une baisse de consommation de **40 %**.

La collectivité poursuit son engagement en ce sens avec de nouveaux travaux planifiés pour l'année **2021** : la modernisation de l'éclairage public des routes départementales, soit **727 points lumineux** pour un budget prévisionnel de 370 000 € HT.

Objectif de cette nouvelle opération : **70 %** d'économie d'énergie.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

En lien avec son Plan Climat et au vu des contraintes du territoire, la Communauté de Communes priorise le développement des énergies renouvelables en **autoconsommation** type **photovoltaïque en toiture**. Dans cette optique, la Communauté de Communes a déjà mis en place **trois toitures photovoltaïques sur ses bâtiments** : déchetterie de Le Boulou, déchetterie de Céret et pépinière d'entreprises Vall'Up.

Au cours de l'année 2020, ces structures ont produit **32 000 kwh d'énergie**, soit **23,43 kg de CO₂ évités**,

l'équivalent de la consommation d'énergie de 96 565 ampoules et de CO₂ de 1 172 arbres.

Ces actions ont à la fois une **portée exemplaire** pour la collectivité qui se fixe des objectifs de production d'énergie renouvelable dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, et qui souhaite, relocaliser et développer les sources de production d'énergie renouvelables. La portée de cette action est également **économique** du fait de la **consommation en direct de l'énergie produite**, permettant de réduire la facture des consommations d'énergie.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

MOBILITÉS DURABLES

RANDONNÉES

La Communauté de Communes gère et valorise **16 sentiers d'intérêt communautaires** répartis sur les 10 communes du territoire, soit **160 km d'itinéraire**. La Communauté de Communes travaille avec l'association la Randonnée Cérétane pour le suivi et le balisage régulier des itinéraires. L'entretien nécessaire a quant à lui été réalisé en interne par les services de la CC Vallespir, avec un total de **1 300 mètres linéaires nettoyés** répartis sur 12 sentiers, **6 interventions sur signalétique** et **17 heures d'intervention**.

Aussi, la tempête Gloria a causé des dommages importants sur un sentier emblématique de la Communauté de Communes : Le Balcon de Céret et des travaux pour rétablir la continuité du cheminement ont été réalisés au mois de mai pour un montant de **11 680,00€ HT**, avec une aide du **CD66 de 2 686,40€** et de **l'État de 4 905,60€ HT**.

D'autre part, la Communauté de Communes propose **Le Petit Guide de Randonnées en Vallespir** dans les offices de tourisme du territoire au prix de 3 €. En 2020, **554 guides** ont été vendus, soit **1 662,00 €** de recettes.



Type de dépense	Poste de dépense	Montant HT €	Montant TTC €
Fonctionnement	Panneaux signalétique provisoire	166,74	200,09
	Convention Randonnée Cérétane	2 475	2475
	Rebalisage imprévu sentiers n°10 et 15	300	300
Investissement	Réfection Gloria sentier n°6	11 680	14 016
Total		14 621,74	16 991,09

CYCLOSPORT

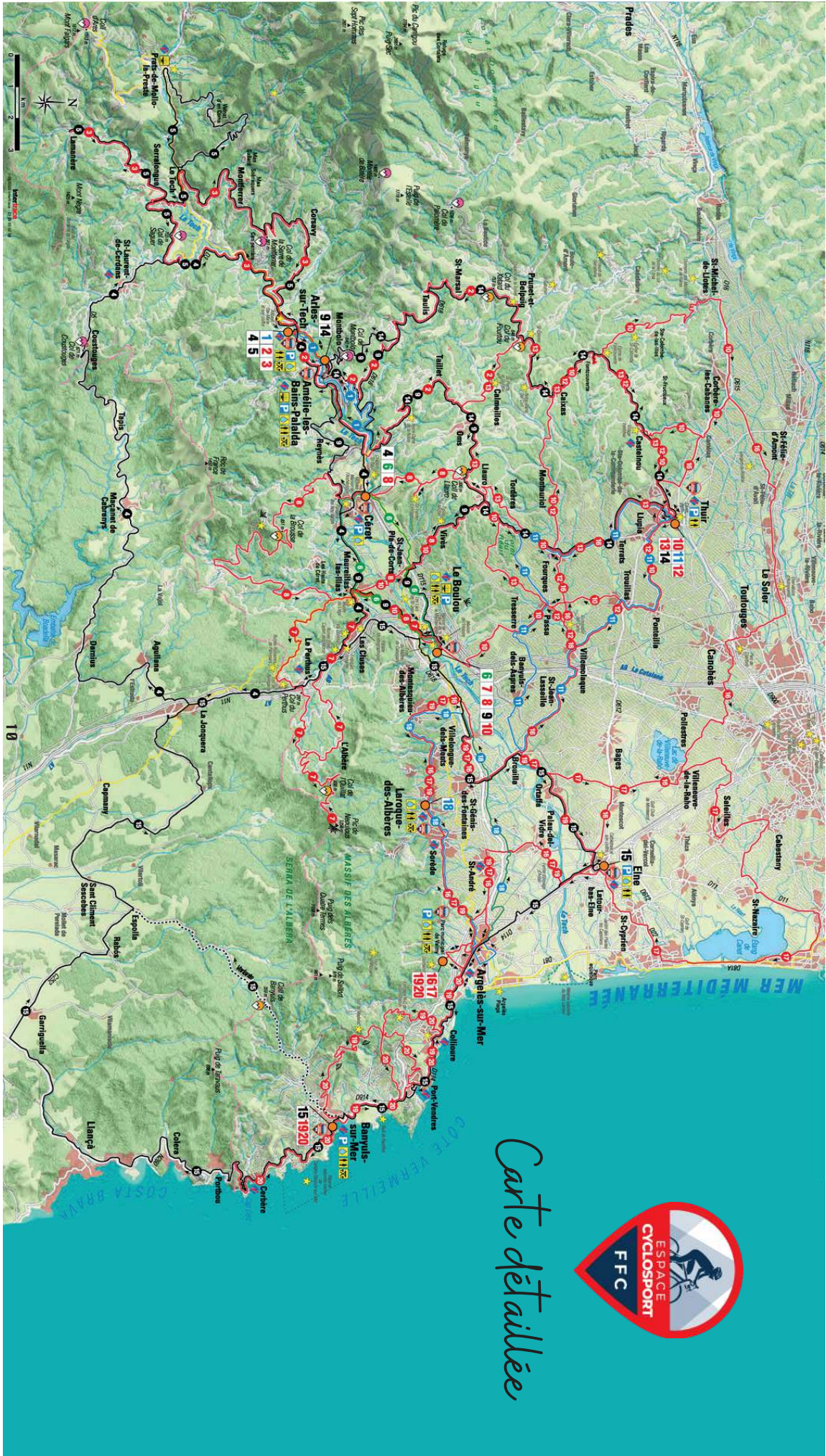
La Communauté de Communes a fait le choix de travailler avec les autres communautés de communes du **Pays Pyrénées Méditerranée** pour la création d'un espace cycloport. Un espace cycloport est un espace propice à la pratique du **vélo sur route**.

Le fait de mutualiser l'espace cycloport à l'échelle de **4 communautés de communes** permet d'offrir un large choix d'itinéraires tant en terme de niveau de difficulté que de distance, ainsi qu'une diversité de paysages et de sites touristiques. Au total, l'espace cycloport Pyrénées Méditerranée compte **20 itinéraires**, soit **1 400 km**, dont **5 en Vallespir**.

La CC Vallespir s'est portée **maître d'ouvrage** sur ce projet.

L'espace cycloport Pyrénées Méditerranée a été lancé au **printemps 2020** et les offices de tourisme ont été formés à l'accueil de cette clientèle. Le budget pour l'année 2020 est de **16 873,20 € TTC**, avec un financement **Leader de 13 498,56 € TTC**. Le reste à charge est divisé entre les communautés de communes participantes.





CARTE DES TEMPS PIÉTONS

Les cartes des temps piétons consistent à afficher le **temps de marche** entre les différents points d'intérêt et de services (les pôles générateurs de déplacements). Cet outil vise à **sensibiliser** et à **encourager** le recours aux **mobilités douces** en permettant aux visiteurs et habitants de s'appropriier ou de se réappropriier la ville. En effet, le recours systématique à la voiture donne une mauvaise appréciation des temps de marche, ce qui a été confirmé par l'enquête menée dans le cadre du projet.



La Communauté de Communes s'est donc associée à la **Tram 66** et à **Labelbleu**, deux associations investies dans la sensibilisation au développement durable pour créer des **ateliers** permettant aux enfants de créer les cartes des temps piétons de leur ville. Ce projet permet donc également de sensibiliser plus spécifiquement les enfants aux mobilités douces et à ses enjeux en amenant les enfants à la création des cartes, mais aussi à les initier à la sécurité routière et à travailler leurs repères dans le temps et l'espace.



Au terme de **5 réunions de travail**, le partenariat mis en place a permis de créer une **mallette pédagogique** contenant un dossier pédagogique de 5 séances d'une demi journée chacune :

- La croisée des chemins pour la mobilité douce : introduction et sensibilisation aux déplacements et à la consommation d'énergie
- Jeu de piste à la recherche des chemins croisés : initiation au repérage dans l'espace et sensibilisation à la sécurité routière
- Croise et décroise tes chemins sur la maquette : lecture de carte et repérage dans l'espace pour identifier les points d'intérêt
- La course au temps pour la mobilité douce 1/2 : repérage dans l'espace et le temps et relevé des temps de marche
- La course au temps pour la mobilité douce 2/2 : repérage dans l'espace et le temps création des cartes

Trois centres de loisirs se sont portés volontaires pour tester le projet : Céret, Maureillas-Las Illas et Le Boulou. Durant trois semaines à l'été 2020, **60 enfants** ont participé à ce projet qui a vocation à être déployé dans les autres communes afin de couvrir toutes les plus grandes communes du territoire en nombre d'habitants.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

CARAPATTES

Le Carapattes est un **groupe d'enfants, accompagné par des adultes bénévoles, qui se déplace d'arrêts en arrêt pour se rendre à l'école**. Le Carapattes vise à **réduire le trafic routier** aux abords des écoles et donc la pollution et le risque d'accident. Il permet également de favoriser le lien social entre les familles participantes, de développer l'autonomie de l'enfant, de pratiquer une activité physique régulière et d'améliorer l'apprentissage en arrivant à l'école mieux disposé.

De manière générale, pour la CC Vallespir, l'objectif est de réaliser un **projet pilote**.

L'école élémentaire **La Suberaie au Boulou**, qui compte **298 élèves** répartis dans 12 classes, s'est portée volontaire pour être école pilote. L'ensemble des parties prenantes ont été mobilisées : l'équipe pédagogique de l'école, l'association des parents d'élèves et la commune. La CC Vallespir a choisi d'être accompagnée par **ECO CO2** pour la mise en place du projet.



En 2020, une **enquête** auprès des familles a été réalisée pour évaluer le nombre de familles qui seraient susceptibles d'être concernées par la mise en place de lignes de Carapattes, ainsi que pour sonder l'intérêt des familles. **4 classes** (deux CP, un CE1 et un CE1/ CE2), soit **95 enfants**, ont souhaité prendre part au projet en devenant classes pilotes et ont ainsi bénéficié de **2 ateliers en classe** pour créer le Carapattes de l'école. Au total, **3 actions de sensibilisation** auprès des parents ont été réalisées sur l'année 2020.

Le fonctionnement du Carapattes doit être lancé en **juin 2021** pour une mise en œuvre pour l'année scolaire 2021/2022. La suite du projet doit notamment permettre de mobiliser les familles et de les accompagner dans leur structuration, ainsi que d'identifier les besoins d'aménagement et de sécurisation.

Le coût global prévisionnel du projet a été estimé à **7 000 € HT** et bénéficie d'un soutien financier du **Commissariat de Massif Pyrénéen (2 100 €)** et de **l'ADEME (3 500 €)**.

SENSIBILISATION GRAND PUBLIC

Au vu du contexte sanitaire et électoral, la Communauté de Communes n'a pas reconduit son événement annuel de sensibilisation au développement durable.

Cependant, elle a participé à la **semaine de l'Ecofestival** qui s'est tenu du 23 au 27 septembre. La communauté de communes est intervenue à l'occasion de deux soirées :

- 23 septembre : les énergies renouvelables
- 25 septembre : vers des mobilités durables

La collectivité a également participé à la journée des stands le dimanche pour présenter ses actions de développement durable.



- **REMISE DES VÉLOS À ASSISTANCE ELECTRIQUE** : à la police municipale de Céret et de Maureillas Las Illas





VÉLOROUTE

VOIE VERTE



63

heures de patrouillage



47

km de voie



30 365

passages

La Communauté de Communes suit depuis son initiation la véloroute voie verte.

Un **patrouillage régulier** est effectué pour relever les besoins d'intervention qui sont ensuite transmis aux communes pour un entretien mutualisé de l'itinéraire.

En 2020, la Communauté de Communes a réalisé **13 patrouillage**, soit 63 heures de patrouillage et 535 km parcourus.

Au total **30 incidents** ont été relevés, dont **11** directement **résolus par la CC Vallespir**.

Aussi, la tempête Gloria qui a sévi en janvier 2020 a nécessité une **réfection complète de 300 mètres linéaires de voie** en bordure du Tech, réalisée en juin 2020 pour un montant de **15 050,00 € HT**, avec un financement du **CD66 de 3 311,00 €** et un financement de **l'État de 6 471,50 €**.



Type de dépense	Poste de dépense	Montant HT €	Montant TTC €
Fonctionnement	Signalétique	2 715,89	3 529,07
	Travaux de sécurisation (passerelle Reynès)	175	210
	Matériel de sécurisation (passerelle Reynès)	233,69	280,43
	Matériel patrouillage	59,80	62,95
Investissement	Réfection revêtement Céret	5 209,80	5 484
	Réfection de la voie Gloria Le Boulou	15 050	18 060
Total		23 636,77	28 305,03



Le suivi de fréquentation de la véloroute voie verte Pirinexus en Vallespir de 2020 montre **30 365** passages en moyenne.

D'autre part, en 2020, la Communauté de Communes a poursuivi son action en faveur du développement de la Véloroute Voie Verte en Vallespir, en faveur d'un **itinéraire direct entre Céret et Maureillas - Las Illas**. Ce projet, qui a fait l'objet d'une étude d'opportunité, est mené avec le **CD66** et a donné lieu à plusieurs réunions et visites de terrain.





VOIRIES & TRAVAUX



649 744 €

de requalification
de la voirie



57 336 €

d'extension pour tous
les locaux de la CCV

TRAVAUX ET ÉTUDES RÉALISÉS DANS LE CADRE DE LA COMPÉTENCE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE LA GARE À CÉRET

Aménagement depuis la rue du 19 mars 1962 jusqu'à l'embranchement de la rue de Vignes Planes à Céret.

Réalisation de la convention pour la maîtrise d'ouvrage délégué avec la commune de Céret.

● Description des travaux :

- Réfection de la chaussée et mise en place de deux plateaux traversant pour limiter la vitesse à 30 Km/h et augmenter la sécurité des piétons.
- Réfection du réseau d'eaux pluviales.
- Remplacement de l'éclairage public.
- Création d'espaces verts.

Suivi du chantier avec le maître d'œuvre et le service technique de la mairie.

- Coût de l'opération estimé à : **590 303.45 € HT**. Subventions demandées par la commune.



AMÉNAGEMENT AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE AU BOULOU

Délimitation du périmètre et réalisation du programme avec l'estimation des travaux pour la désignation d'un maître d'œuvre.

Consultation et désignation d'un géomètre pour la réalisation d'un relevé topographique

RÉFECTION PARKING AU PONT DE REYNÈS

Réalisation des plans avec l'estimation des travaux. Préparation des dossiers de consultation des entreprises. Réalisation du rapport d'analyse des offres.

● Description des travaux :

Réalisation d'un tapis en enrobé noir avec mise en place de mobilier urbain.

2 Lots.

- Montant : **27 441.00 € HT**



CARREFOUR LES JARDINS DE LA COSTE À MAUREILLAS - LAS ILLAS

Présentation de la proposition de création d'un giratoire avec des variantes par le cabinet Géopole.
Nouvelle proposition en interne pour la sécurisation de la RD13 au niveau du carrefour.
Réalisation des plans et estimation des travaux.

SIGNALISATION ROUTIÈRE DE POLICE

Préparation des commandes et suivis des travaux dans le cadre du marché 2019-2021 avec le groupement Moliner Sud Signalisation / Signalisation grand Sud.

Commandes de signalisation horizontale et verticale pour l'année 2020 :

- Montant **32 000.00 € HT**



EXTENSION LOCAUX ADMINISTRATIFS DE LA CCV À CÉRET

Consultation et désignation d'un bureau de contrôle et d'un coordonnateur SPS.
Consultation des entreprises. 5 Lots.

- Montant des travaux : **46 075.47 € HT.**

Suivi du chantier avec M. Grau Architecte.



AMÉNAGEMENT LOCAUX FRANCE SERVICE À LA SOUS-PRÉFECTURE DE CÉRET

Création de 2 bureaux avec mise en place de cloisons en parties vitrées.

Réalisation des plans, consultation entreprises et suivi des travaux.

3 Lots, Menuiseries, électricité, chauffage climatisation.

- Montant des travaux : **11 261.50 € HT.**

ENTRETIEN DIVERS BÂTIMENTS, SUIVI D'ÉTUDES

Différentes études et travaux, pépinière Vall-Up, crèches, Ram...

Projet de réalisation par le CD66 d'aires de co-voiturages sur notre territoire, validation des conseils municipaux de Céret et Saint Jean Pla de Corts et du conseil communautaire.

Réalisation d'une étude d'implantation de panneaux de jalonnement « Office de tourisme ».





FOURRIÈRE ANIMALE



123

interventions



33

animaux
transférés en
association



38

ont retrouvé leur
propriétaire

La Communauté de Communes du Vallespir s'est dotée de la compétence « **Fourrière animale** » depuis le **1er janvier 2017** en lieu et place des communes membres. Depuis le 1er novembre 2017, le contrat de gestion en concession de service public a été confié à la société **SACPA CHENIL SERVICE** pour une durée de **6 ans** pour l'ensemble des 10 communes, soit jusqu'au 31 octobre 2023. Le prix de la délégation a été fixé à **1,48€ HT** par habitant en 2020.

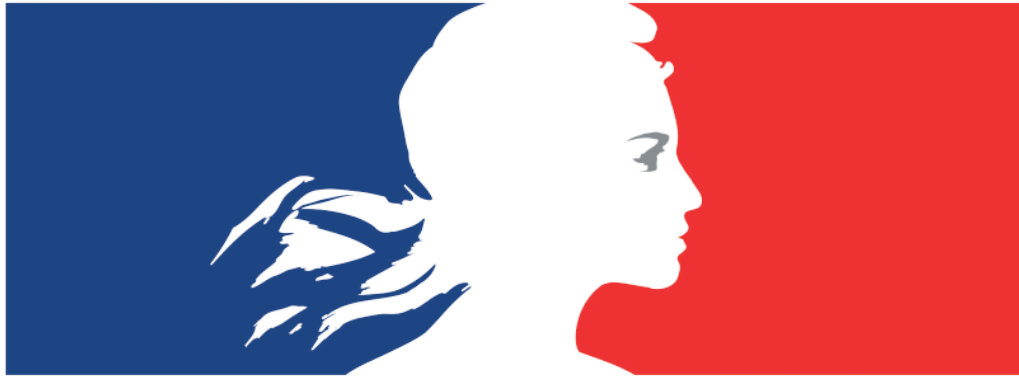
Cette délégation de service public a été réalisée par le biais d'un groupement de commandes composé de plusieurs Communautés de Communes (Albères Côte Vermeille Ilibéris, Aspres, Haut-Vallespir, Sud-Roussillon, Vallespir).

LE RÔLE DU DÉLÉGATAIRE :

Les interventions confiées dans le cadre de la délégation de service public au titulaire sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes portent sur les prestations suivantes :

- La capture et la prise en charge des animaux divagants,
- La capture et la prise en charge des animaux blessés ainsi que leur transport vers la clinique vétérinaire partenaire,
- La prise en charge des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kilos et leur prise en charge par l'équarrisseur adjudicataire,
- La gestion de la fourrière animale.

TYPE D'INTERVENTION PAR COMMUNES		
Communes	Prise en charge / Capture	Ramassage de cadavres
CÉRET	27	15
LE BOULOU	22	23
MAUREILLAS-LAS-ILLAS	11	3
REYNES	1	0
SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS	12	0
TAILLET	2	0
VIVES	1	0
TOTAL	76	41



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

L'ouverture est prévue pour **début 2021** à l'issue d'un audit qui devra vérifier si la MFS Vallespir répond aux **30 critères** du label national **FRANCE SERVICE**.

31 JANVIER 2020

- St Jean Pla de Corts – Présentation du projet de création d'une maison France Services Vallespir dont l'objectif est d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services pour tous les publics : Aménagement d'espaces d'accueil adaptés au rez-de-chaussée de la sous-préfecture de Céret et gestion de l'accueil confié à la Mutualité sociale agricole, expert de l'assurance sociale.

FÉVRIER 2020

- Signature d'un protocole d'accord avec la MSA pour coorganiser la création de la MFS Vallespir

14 SEPTEMBRE 2020

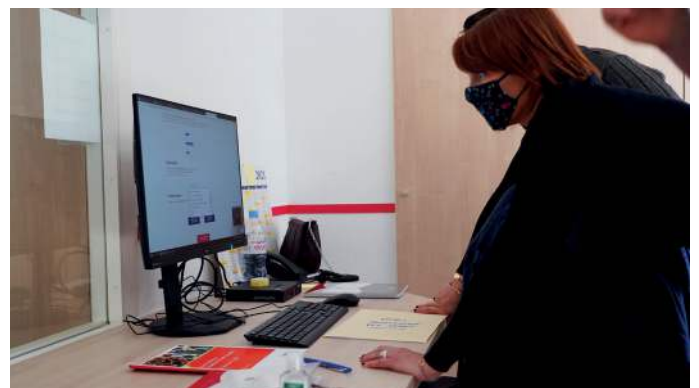
- Rencontre des partenaires du projet : Élus et techniciens CCV – M. Le sous-préfet – Élus de la Commune de CÉRET – et les 9 partenaires institutionnels de France service – Pôle emploi/Carsat/CPAM/CAF/ Ministères : Finances Publiques/Justice/intérieur/La poste et la MSA

12 OCTOBRE 2020

- Adoption par le conseil communautaire d'une convention de partenariat avec la MSA qui prévoit que la CCV aménage et équipe les locaux et que la gestion de l'accueil soit confiée à la Mutualité sociale agricole des P.O – approbation d'une convention d'occupation des locaux avec la commune de CÉRET et la sous-préfecture.

NOVEMBRE 2020

- Début des travaux – Montant estimatif : 14 000 € financés pour moitié par l'État au titre de la DETR.





COMMUNICATION



SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création, animation, et accompagnement pour une boutique en ligne à destination des commerces et entreprises du territoire.
- Formation numérique à destination des créateurs d'entreprises Vall-UP
- Création et mise en place de la campagne de communication APPEL à PROJET « MA SOLUTION POUR BOOSTER LE VALLESPIR »



SERVICE TOURISME

- Création et mise en page du GUIDE DU PARTENAIRE
- Refonte de la charte graphique
- Création et mise en page brochure HÉBERGEMENTS
- Création et mise en page brochure RESTAURANTS
- Création et mise en page brochure GUIDE DE L'ÉTÉ
- Réalisation de clips vidéos JOURNÉE FAMILLE / VALLESPIR NATURE / VALLES'WEEK / VALLES'NADAL
- Création et mise en place de la campagne de communication événement VALLES'WEEK
- Animation des réseaux sociaux

SERVICE URBANISME

- Création et mise en place de la campagne de communication OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Réalisation de photos drone

MAISON FRANCE SERVICES

- Création et mise en place de la campagne de communication



LES MARCHÉS PUBLICS



« Sont des **contrats de la commande publique** les contrats conclus à titre onéreux par un acheteur ou une autorité concédante, pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services, avec un ou plusieurs opérateurs économiques. »

	2020	Montant HT €
Marchés de travaux	6	470 900,88 €
Marchés de fournitures	5	86 544,52 €
Marchés de services	8	229 124,80 €



+ 800 000 €

investis sur le territoire par le biais
de la commande publique



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
VALLESPİR



**2 Avenue du Vallespir
66400 CÉRET**



04 68 87 69 05



accueil@vallespir.com



www.vallespir.com



**Communauté de
Communes du
Vallespir**